

*nos  
recherches  
changent  
le monde*

**ORIENTATIONS  
STRATÉGIQUES  
2002-2005**

**DOCUMENT ADOPTÉ PAR LE  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
À SA RÉUNION DU 1<sup>ER</sup> MAI 2003  
(RÉSOLUTION CA10-2003.05.01-R035)**

**FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE  
SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE**

*Fonds de recherche  
sur la société  
et la culture*

**Québec** 

# SOMMAIRE

S'il est vrai que les progrès de la science et de la technologie continueront de jouer un rôle déterminant dans le développement de l'Humanité, il est aussi vrai que certains des plus grands défis que nous aurons à relever au XXI<sup>e</sup> siècle seront d'ordre social, politique, économique et culturel. Or, de toutes les disciplines scientifiques, ce sont précisément celles des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres qui s'intéressent à l'être humain, et ce, tant dans son individualité, que dans sa relation avec les autres et sa vie en société. Le Québec a reconnu depuis longtemps leur apport à son développement et les bienfaits qui en découlent pour la société québécoise ne font aucun doute tellement leur contribution est multiple et importante.

## **Notre développement social, économique et culturel passe par la recherche et l'innovation**

Par les recherches qu'ils mènent sur la société et la culture, nos chercheurs, nos créateurs et nos étudiants de cycles supérieurs contribuent à enrichir le patrimoine des connaissances de l'Humanité. À travers eux, le Québec participe pleinement à la quête perpétuelle d'une meilleure compréhension de l'être humain et de son environnement social et culturel. Leurs travaux aident à la fois à mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons et à être nous-mêmes mieux compris du monde en tant que collectivité. La recherche en sciences sociales, en sciences humaines, en arts et en lettres ne fait pas que générer de nouvelles connaissances, elle contribue aussi directement à la formation de la relève et à l'accompagnement de la population vers une meilleure citoyenneté. Par la recherche-création, elle participe aussi à l'expression de notre créativité à travers les mots, le son, l'image et l'expression corporelle. Lorsque, de surcroît, la recherche s'insère dans une relation de partenariat avec des intervenants des secteurs publics, para-publics ou privés, elle mène à des applications concrètes qui prennent la forme d'innovations sociales et culturelles. Le secteur des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres contribue aussi à répondre aux besoins de main-d'œuvre hautement qualifiée exprimés par le marché du travail.

## **Le FQRSC contribue à faire du Québec une véritable société du savoir**

De par son mandat, le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) est appelé à jouer un rôle de premier plan dans le soutien à la formation de la relève en sciences sociales, en sciences humaines, en arts et en lettres et l'appui à la recherche et à l'innovation sociale et culturelle. Le FQRSC est l'héritier d'une riche tradition de soutien et d'investissements en recherche dans les domaines des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres au Québec. Cet héritage origine du début des années 70, à l'époque où, sous la direction de Robert Bourassa, le gouvernement du Québec affirme son intention d'assumer un rôle de premier plan dans le développement de la recherche et de la science sur son territoire.

Le FQRSC intègre les activités qu'exerçait auparavant le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) et une part importante des responsabilités qui étaient jusqu'alors dévolues au Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (Fonds FCAR). Il a pour but de

favoriser l'avancement des connaissances scientifiques portant sur des problématiques sociétales et culturelles ainsi que d'encourager la résolution de problèmes concrets auxquels sont confrontés les individus, les communautés et la société dans son ensemble. Pour y parvenir, le FQRSC assure le soutien financier et la promotion de la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs dans treize grands domaines de recherche allant des finalités de la vie humaine jusqu'aux relations internationales, en passant par l'économie, la gouvernance, la gestion, l'aménagement de l'espace et du territoire, l'éducation, le langage, les arts, la littérature, la culture, la communication, la religion, le droit et la justice, etc. Il répond ainsi aux attentes d'une vaste clientèle dont le bassin potentiel inclut notamment plus de 4 000 professeurs-chercheurs universitaires et environ 21 900 étudiants de maîtrise et de doctorat. Les activités de recherche soutenues par le FQRSC permettent également de répondre aux besoins de nombreux ministères et organismes des secteurs public et para-public qui agissent comme milieux de pratique ou comme partenaires dans le cadre des projets de recherche.

## **Bâtir une nouvelle organisation** **tout en préservant l'héritage**

Pour le personnel et la direction du FQRSC, les derniers mois auront été marqués par de nombreux défis. Ils auront permis à la fois d'effectuer une transition vers une nouvelle structure organisationnelle et d'intégrer les programmations provenant des organismes dont le Fonds assume la relève. Sur le plan de la structure organisationnelle, des travaux majeurs ont été menés à plusieurs égards (mise en place d'un Conseil d'administration, adoption d'un Plan d'organisation, élaboration et diffusion de politiques internes telles que la Déclaration de services aux citoyens, mise sur pied de services administratifs et informatiques communs, etc.). Au niveau de la programmation, le FQRSC est parvenu à intégrer harmonieusement les programmes de bourse et de subvention dont il a reçu la charge, tout en respectant l'intégralité des engagements qui lui ont été légués. Le FQRSC hérite donc d'une clientèle importante et diversifiée ainsi que d'une programmation riche dont on aura réussi à conserver les éléments les plus pertinents, tout en entamant un ambitieux chantier de rationalisation.

## **Faire face aux pressions du système universitaire** **et répondre aux besoins de la société**

Les interventions du FQRSC doivent toutefois se faire dans un contexte où les universités québécoises sont soumises à d'importantes pressions structurelles découlant de la variation des effectifs étudiants, du renouvellement massif du corps professoral, de la compétitivité accrue du financement de la recherche et de la structuration intensive de la recherche. La conjugaison de ces pressions a un impact sur la capacité des établissements universitaires et des chercheurs des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres à offrir une formation adéquate, à poursuivre des activités de recherche de qualité et à innover sur le plan social et culturel.

Parallèlement, le Fonds doit également tenir compte de certaines grandes tendances qui influencent la définition des besoins et des attentes de la société. Celles-ci vont du développement de la société du savoir, à la réflexion qui a cours quant à la place des arts et des sciences sociales et humaines, en passant par les attentes créées par la valorisation de la recherche et les préoccupations grandissantes face aux questions d'éthique et d'intégrité scientifique. Ces tendances ont pour effet de susciter un appel auprès des disciplines des sciences

sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres afin que des réponses appropriées soient apportées aux besoins et aux attentes de la société.

C'est en tenant compte à la fois des pressions et des tendances identifiées et en les intégrant à sa propre réflexion stratégique que le FQRSC a identifié une série de cinq enjeux à partir desquels il a établi ses grandes orientations stratégiques pour 2002-2005. Un sixième enjeu concernant le développement des Humanités a également été identifié. La réflexion à son sujet se poursuivra dans le cadre des travaux de mise à jour de la planification stratégique.

#### LES 5 ENJEUX DU FQRSC

**RELÈVE DES  
CHERCHEURS**

**MOBILISATION  
DES SAVOIRS**

**EFFETS DE LA  
STRUCTURATION**

**ÉTHIQUE ET  
INTÉGRITÉ**

**RECHERCHE-  
CRÉATION**

## **Quatre grandes orientations pour guider les interventions du FQRSC d'ici 2005**

Dans le cadre de sa planification stratégique pour 2002-2005, le FQRSC a identifié une série d'actions qu'il compte entreprendre. Celles-ci sont balisées par quatre grandes orientations qui visent à : (1) renouveler l'environnement de soutien à la recherche et à la création, (2) contribuer à la cohésion du système de recherche et d'innovation sociale et culturelle, (3) promouvoir l'éthique et l'intégrité scientifique et (4) offrir une structure organisationnelle efficace et transparente.

### **ORIENTATION 1**

#### **Renouveler l'environnement de soutien à la recherche et à la création**

Bien évidemment, la programmation constitue la première orientation du FQRSC, puisque les programmes de bourse et de subvention qu'il soutient sont au cœur de son action. Soucieux d'en assurer l'amélioration continue, le Fonds a identifié six axes d'intervention au niveau de sa programmation :

- Axe d'intervention 1.1 : **L'architecture des programmes**
- Axe d'intervention 1.2 : **La relève de chercheurs**
- Axe d'intervention 1.3 : **La structuration de la recherche**
- Axe d'intervention 1.4 : **La recherche dans les domaines d'importance stratégique**
- Axe d'intervention 1.5 : **La diffusion, le transfert et la valorisation des connaissances**
- Axe d'intervention 1.6 : **L'évaluation des programmes**

### *Au niveau de l'architecture des programmes*

Le FQRSC entend revoir l'architecture de sa programmation, en s'assurant qu'elle se déploie de façon à **accueillir la diversité des domaines de recherche** qui font la richesse de la communauté des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres. La trentaine de programmes offerts en 2002-2003 sera examinée dans une perspective de **rationalisation de la programmation**. Les éléments pertinents de la programmation de transition seront conservés afin d'intégrer les acquis. En réduisant le nombre de programmes, en allongeant la durée des subventions, en assouplissant les règles et en facilitant le suivi des modifications des programmes, le Fonds cherchera à **alléger la pression sur les chercheurs et les administrateurs de la recherche**. Une série de mesures opérationnelles seront mises en oeuvre afin **d'améliorer et de simplifier la gestion financière des subventions**.

#### **Les objectifs du FQRSC :**

##### **Architecture de la programmation :**

- Accueillir la diversité des domaines de recherche.
- Rationaliser la programmation.
- Alléger la pression sur les chercheurs et les administrateurs de la recherche.
- Améliorer et simplifier la gestion financière des subventions.

### *Au niveau de la relève de chercheurs*

Le Fonds envisage plusieurs moyens afin de soutenir la relève de chercheurs et se donne pour objectifs **d'optimiser les conditions de formation et d'encadrement en recherche aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles**. À cet égard, il explorera notamment la possibilité d'allonger la durée des bourses, dans la mesure où cela permettrait de

diminuer la durée des études et d'augmenter le taux de diplomation. Le Fonds cherchera également à **favoriser le démarrage de carrière de recherche**. De plus, afin de contribuer à alimenter le bassin de la relève d'étudiants aux cycles supérieurs, le Fonds explorera des moyens de **susciter une culture de recherche à la fin du premier cycle**. Finalement, sensible à la réalité des parents-boursiers, le Fonds analysera les mesures pouvant être mises en place afin de **faciliter la conciliation étude-famille**.

#### **Les objectifs du FQRSC :**

##### **Relève des chercheurs :**

- Optimiser les conditions de formation et d'encadrement en recherche aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.
- Favoriser le démarrage de carrière en recherche.
- Susciter une culture de recherche à la fin du premier cycle.
- Faciliter la conciliation étude-famille.

### *Au niveau de la structuration de la recherche*

Le FQRSC entend initier la révision de l'architecture de ses programmes en débutant par les éléments structurant de sa programmation. **Soutenir l'approfondissement de thèmes de**

**recherche qui nécessitent un effort concerté** demeure un objectif de premier plan; ce qui appelle à la révision et à l'adaptation des modalités de soutien aux équipes et aux regroupements stratégiques. Le Fonds souhaite également **stimuler une culture d'innovation en recherche** à travers un nouveau Programme d'appui à la recherche innovante. Convaincu du potentiel de développement de la recherche dans le domaine des arts, le Fonds entend **identifier des stratégies pour soutenir la recherche-crédation**.

*Au niveau de la recherche dans les domaines d'importance stratégique*

Le FQRSC entend continuer à **favoriser la concertation autour de thématiques d'importance stratégique**, notamment via le Programme des actions concertées qui demeure le principal véhicule pour faciliter le maillage entre, d'une part, les besoins de recherche cernés par les milieux gouvernemental, communautaire, culturel et industriel et, d'autre part, les chercheurs des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres. Le Fonds apporte également son **appui à la recherche s'inscrivant dans les grandes politiques gouvernementales** et entend maintenir son approche proactive dans l'identification de partenaires potentiels et le développement de nouvelles actions concertées.

*Au niveau de la diffusion, du transfert et de la valorisation des connaissances*

Le FQRSC reconnaît à la fois **l'importance et la spécificité des différentes formes de mise en valeur des résultats de la recherche**. Le Fonds prévoit intégrer à ses principaux programmes des volets de financement distincts pour soutenir les activités de diffusion, de transfert et de valorisation. Le Fonds souhaite également **favoriser et consolider les interfaces entre producteurs et utilisateurs de connaissances**. Le Fonds interviendra en amont de la recherche en incitant les chercheurs à présenter des stratégies de diffusion ou des plans de transfert détaillés. En multipliant les occasions de diffuser directement les résultats de recherche ou de financer leur diffusion, le Fonds contribuera **au rayonnement de l'expertise des chercheurs québécois**.

## **Les objectifs du FQRSC :**

### **Structuration de la recherche :**

- Soutenir l'approfondissement de thèmes de recherche qui nécessitent un effort concerté.
- Stimuler une culture d'innovation en recherche.
- Identifier des stratégies d'ensemble pour soutenir la recherche-crédation.

### **Recherche dans les domaines d'importance stratégique :**

- Favoriser la concertation autour de thématiques d'importance stratégique.
- Appuyer la recherche s'inscrivant dans les grandes politiques gouvernementales.

### **Diffusion, du transfert et de la valorisation des connaissances :**

- Reconnaître l'importance et la spécificité des différentes formes de mise en valeur des résultats de recherche.
- Favoriser et consolider les interfaces entre les producteurs et les utilisateurs de la recherche.
- Contribuer au rayonnement de l'expertise des chercheurs québécois.

## *Au niveau de l'évaluation des programmes*

Soucieux de maintenir tant la pertinence que l'efficacité et l'efficience de sa programmation, le FQRSC se dotera d'un **processus d'évaluation interne des programmes de bourse et de subvention**. Développée dans une perspective d'amélioration continue, l'évaluation des programmes contribuera à

assurer l'adéquation des interventions du FQRSC avec les attentes du milieu de la recherche. Sur l'horizon 2003-2005, le Fonds entreprendra un vaste chantier en matière d'évaluation en se dotant d'une

politique, d'un calendrier, d'outils et de devis d'évaluation, en plus d'entamer son cycle pluriannuel d'évaluation de ses programmes. Parallèlement, le Fonds mettra en place des moyens pour inciter les chercheurs à rendre compte des retombées théoriques et pratiques de leurs projets de recherche financés. Les efforts déployés en ce sens s'insèrent dans une démarche plus globale visant à **développer des indicateurs d'impact de la recherche**.

### **Les objectifs du FQRSC :**

#### **Évaluation des programmes :**

- Mettre sur pied un processus d'évaluation des programmes de bourse et de subvention.
- Développer des indicateurs d'impact de la recherche financée.

## **ORIENTATION 2**

### **Contribuer à la cohésion du système de recherche et d'innovation sociale et culturelle**

Membre à part entière du système québécois de recherche et d'innovation, le FQRSC est un instrument au service de la communauté scientifique des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres. Le Fonds est déjà bien positionné dans l'environnement de recherche et il a une vue d'ensemble et transversale des grands secteurs de recherche qu'il supporte; à ce titre il peut assumer une forme de leadership au sein du système de recherche et d'innovation. À cet égard, pour la période 2002-2005, le Fonds coordonnera son action autour des trois axes suivant :

- Axe d'intervention 2.1 : **La liaison avec la communauté scientifique**
- Axe d'intervention 2.2 : **La collaboration avec les partenaires**
- Axe d'intervention 2.3 : **La diffusion et la promotion**

Le FQRSC veut être présent dans les milieux de la recherche et de l'innovation. Il souhaite être reconnu par la communauté scientifique pour la pertinence et la qualité de ses interventions au soutien de la recherche et de l'innovation sociale et culturelle. Le Fonds souhaite **susciter un sentiment d'appartenance et veut établir une culture de consultation** avec la communauté scientifique afin d'identifier clairement ses besoins et attentes et d'y répondre de manière appropriée.

### **Les objectifs du FQRSC :**

Établir une culture de consultation.

Susciter un sentiment d'appartenance.

Développer des relations de collaboration et de partenariat.

Accroître le rayonnement de la recherche en SSHAL.

Le Fonds souhaite se positionner clairement dans son environnement et **développer des relations de collaboration et de partenariat** avec les autres intervenants du système québécois de recherche et d'innovation. Du même souffle, le FQRSC veut **accroître le rayonnement de la recherche effectuée dans les domaines des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres** et faire la promotion de sa contribution à l'édification d'une véritable société du savoir. Le Fonds entend non seulement faire connaître ses réalisations, en terme de soutien à la recherche et à l'innovation, mais aussi faire valoir auprès de la collectivité les retombées bénéfiques et l'apport de l'expertise développée par les chercheurs québécois.

### ORIENTATION 3

#### **Promouvoir l'intégrité du processus d'évaluation par les pairs et l'éthique de la recherche**

Les questions d'ordre éthique sont de plus en plus présentes dans l'environnement de la recherche, et ce, qu'il s'agisse du choix de l'objet de recherche, de la méthodologie adoptée et même, à terme, des retombées sociales de la recherche. Un organisme comme le FQRSC, qui soutient financièrement la recherche, ne peut faire fi de ces questionnements. C'est pourquoi, au cours de la période 2002-2005, il cherchera à stimuler l'éthique et l'intégrité au sein de la communauté scientifique en travaillant sur deux axes d'intervention :

#### **Les objectifs du FQRSC :**

Assurer le maintien de l'intégrité et l'amélioration continue du processus d'évaluation des demandes.

Favoriser la prise en charge des enjeux éthiques par les groupes concernés.

- Axe d'intervention 3.1  
**L'intégrité du processus d'évaluation par les pairs**
- Axe d'intervention 3.2  
**L'éthique de la recherche**

En matière d'éthique et d'intégrité scientifique, le FQRSC s'est fixé deux objectifs. Il souhaite tout d'abord **assurer le maintien de l'intégrité et l'amélioration continue du processus d'évaluation des demandes**. À cet égard, il soumettra son processus d'évaluation à une étude en profondeur qui cherchera notamment à accélérer le processus de recrutement des évaluateurs, à offrir un meilleur encadrement aux membres et présidents des comités d'évaluation et à identifier des mesures qui pourraient contribuer à éviter la saturation du système d'évaluation par les pairs. De plus, le Fonds s'est aussi donné comme objectif de **favoriser la prise en charge des enjeux éthiques par les membres de la communauté scientifique, les décideurs et le grand public**.

### ORIENTATION 4

#### **Offrir une structure organisationnelle efficace et transparente**

La réalisation de la mission du FQRSC nécessite la mise en place d'une structure organisationnelle qui soit à la fois efficace et conviviale pour ses clients et partenaires. Celle-ci

doit permettre au Fonds d'atteindre ses objectifs, en utilisant ses ressources de façon optimale. Afin d'y parvenir, le FQRSC entend cibler les deux axes d'intervention suivant :

- Axe d'intervention 4.1 : **Les affaires corporatives**
- Axe d'intervention 4.2 : **La gestion des ressources**

À l'intérieur de ces axes d'intervention, le Fonds a identifié une série de six objectifs. Le Fonds entend ainsi consolider les actions déjà entreprises dans le but **d'assurer une gestion responsable des fonds publics**, tout en **favorisant le développement organisationnel et l'utilisation optimale de ses ressources humaines**. Il modernisera ses politiques internes et en assurera la promotion et veillera au fonctionnement optimal de son conseil d'administration. En collaboration avec ses partenaires, le FQRSC élaborera des outils de connaissance et de suivi du système québécois de recherche et d'innovation. Le Fonds s'est également fixé comme objectifs **d'assurer la qualité et la convivialité de la prestation des services à la clientèle**. Le Fonds place la qualité du service au premier rang de ses priorités et souhaite être reconnu pour son accessibilité, la disponibilité de son personnel et l'efficacité de ses processus de gestion des programmes de bourse et de subvention. Déterminé à mettre en place un environnement basé sur la prestation électronique de services, le FQRSC a mis de l'avant plusieurs projets innovateurs reposant sur des ressources technologiques de pointe.

#### **Les objectifs du FQRSC :**

Assurer une gestion responsable et stratégique des fonds publics.	Veiller au fonctionnement optimal du conseil d'administration.	Moderniser les politiques internes et en assurer la promotion.
Favoriser le développement organisationnel et l'utilisation optimale des ressources humaines.	Assurer la qualité et la convivialité de la prestation des services à la clientèle.	Élaborer des outils de connaissance et de suivi du système québécois de recherche et d'innovation.

# TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE .....	3
CHAPITRE 1 : LA MISSION DU FQRSC .....	13
1.1 Raison d'être et mandat .....	13
1.2 Créneaux d'activités et domaines de recherche .....	14
1.3 Principaux leviers d'intervention .....	15
1.4 Clientèle-partenaire .....	22
CHAPITRE 2 : L'ÉTAT DE LA SITUATION .....	25
2.1 Bilan des activités de transformation pour 2001-2002 .....	25
2.2 Bilan des activités de programmation pour 2001-2002 .....	30
CHAPITRE 3 : LE CONTEXTE ET LES ENJEUX .....	33
3.1 Pressions affectant les universités québécoises .....	35
3.2 Tendances influençant les besoins et les attentes de la société .....	43
3.3 Principaux enjeux identifiés par le FQRSC .....	50
CHAPITRE 4 : LES GRANDES ORIENTATIONS .....	53
Orientation 1 Renouveler l'environnement de soutien à la recherche et à la recherche-création .....	53
Orientation 2 Contribuer à la cohésion du système de recherche et d'innovation sociale et culturelle .....	64
Orientation 3 Promouvoir l'intégrité du processus d'évaluation par les pairs et l'éthique de la recherche .....	68
Orientation 4 Offrir une structure organisationnelle efficace et transparente .....	71



# mission

## CHAPITRE 1

### LA MISSION DU FQRSC

#### 1.1 Raison d'être et mandat

Instauré le 21 juin 2001 suite à des modifications apportées à la *Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie*<sup>1</sup>, le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) est l'héritier d'une riche tradition de soutien et d'investissements en recherche dans les secteurs des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres au Québec. Depuis 1970, les gouvernements successifs ont présidé à la construction d'une vision large et intégrée de la contribution du savoir au développement de la société.

Le FQRSC intègre les activités qu'exerçait auparavant le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) et une part importante des responsabilités qui étaient jusqu'alors dévolues au Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (Fonds FCAR). En vertu de sa loi constitutive, il a pour mandat de soutenir financièrement et de promouvoir la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs dans les domaines des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres. Il doit également établir les partenariats nécessaires à la réalisation de sa mission. Son but est de favoriser l'avancement des connaissances scientifiques portant sur des problématiques sociétales et d'encourager la résolution de problèmes concrets auxquels sont confrontés les individus, les communautés et la société dans son ensemble.

**Faire du Québec  
une véritable société  
du savoir, reconnue  
pour l'excellence  
de ses chercheurs  
et la qualité  
de ses recherches.**

Conjointement avec les deux autres Fonds de recherche mis sur pied par le gouvernement du Québec –le Fonds québécois de recherche sur la nature et les technologies (FQRNT) et le Fonds de recherche en santé du Québec (FRSQ)– sa raison d'être est de faire du Québec une véritable

<sup>1</sup> *Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie*, L.R.Q., chapitre M-19.1.2.

société du savoir reconnue pour l'excellence de ses chercheurs et la qualité de ses réalisations en recherche, et ce, dans tous les domaines de la connaissance. Tel que le représente la FIGURE A, l'encadrement du système québécois de recherche et d'innovation est une responsabilité que les trois Fonds subventionnaires du Québec accomplissent de concert.

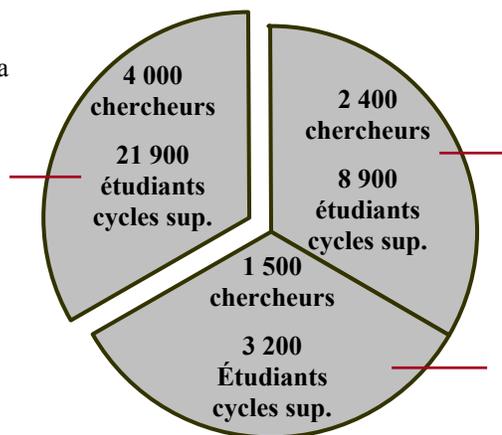
FIGURE A

**L'encadrement du système québécois de recherche et d'innovation :  
Les contributions des trois Fonds de recherche du Québec**

**FQRSC**

Recherche dans les domaines reliés principalement aux sciences sociales, sciences humaines, arts et lettres, dans la perspective d'une meilleure compréhension des individus, des communautés, des institutions et de la culture.

**43,1MS**



**FQRNT**

Recherche dans les domaines reliés principalement aux sciences naturelles, aux sciences mathématiques et au génie, dans la perspective d'une meilleure contribution au développement économique durable et à la qualité de vie.

**35,5MS**

**FRSQ**

Recherche dans les domaines couvrant toutes les facettes de la santé et de la maladie, dans une perspective de prévention et d'amélioration de la santé des individus et des populations.

**70,0MS**

Sources : CREPUQ. Effectif étudiant (automne 2001)  
MDER. Évolution des crédits des Fonds subventionnaires (année 2003-04)

**1.2 Créneaux d'activités et domaines de recherche**

Bien qu'il contribue à la mise en œuvre de plusieurs grandes orientations gouvernementales dans les domaines liés à l'innovation sociale et culturelle, c'est principalement en collaboration avec le milieu de la recherche universitaire que le FQRSC déploie ses activités. À l'intérieur de ce système, il intervient dans plusieurs créneaux, notamment en ce qui a trait :

- Au soutien et au financement des chercheurs, des chercheurs-créateurs, des équipes de recherche et des chercheurs postdoctoraux;
- À la formation des étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles universitaires;
- À la diffusion, au transfert et à la valorisation des connaissances;
- Aux mécanismes de liaison avec les milieux de pratique et les utilisateurs de la recherche;
- À la planification, à la structuration et à la coordination du système de recherche et d'innovation;
- À l'encadrement stratégique de la recherche;
- Au soutien des établissements d'enseignement supérieur dans l'accomplissement de leurs missions respectives;
- Et à la mise en œuvre des politiques et orientations gouvernementales en matière de recherche et d'innovation (entre autres en ce qui a trait à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique et à la gestion de la propriété intellectuelle).

Le champ d'intervention du FQRSC est également délimité par les domaines de recherche dont il assure le soutien. À cet égard, on observe depuis plusieurs années que la recherche se pratique de plus en plus sur une base multidisciplinaire et plurisectorielle, notamment en raison de la complexité grandissante de ses objets. C'est d'ailleurs pour répondre à cette nouvelle réalité, qui s'observe partout à travers le monde, que la *Politique québécoise de la science et de l'innovation* a redéfini le mandat des organismes subventionnaires du Québec en fonction des grands secteurs de responsabilité auxquels se rattachent plusieurs domaines de recherche. Dorénavant, c'est l'objet de la recherche plutôt que la discipline d'appartenance du chercheur qui détermine à quel Fonds est acheminée une demande de subvention ou de bourse.

L'un des premiers défis relevés par le FQRSC fut justement de regrouper le vaste ensemble de disciplines scientifiques qu'il soutient en treize grands domaines de recherche. Ces domaines de recherche –présentés au TABLEAU A– couvrent une partie importante de la connaissance et montrent bien l'ampleur du mandat confié au Fonds.

T A B L E A U A

### **Les 13 domaines de recherche soutenus par le FQRSC**

- Arts, littérature et société
- Création artistique et littéraire
- Cultures, religions et civilisations
- Développement et fonctionnement des personnes et des communautés et vie sociale
- Économie, emploi et marchés
- Éducation, savoirs et compétences
- Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine
- Gestion des organisations
- Langues et langage
- Médias, communications et information
- Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain
- Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions
- Relations internationales et développement

### **1.3 Principaux leviers d'intervention**

Pour mener à bien sa mission, le FQRSC dispose de sept leviers d'intervention dont l'utilisation conjuguée lui permet de jouer pleinement son rôle :

- Le financement;
- La programmation;
- L'évaluation par les pairs;
- La diffusion et la valorisation;
- Le partenariat;
- Les instances;
- Et la réglementation.

### *Le levier du financement*

En 2001-2002, le FQRSC a versé près de 37M\$ en bourses et subventions afin de soutenir la recherche et, indirectement, l'innovation sociale et culturelle au Québec. L'investissement en recherche et en recherche-crédation constitue un puissant levier que le Fonds met à profit afin de promouvoir l'excellence, contribuer à la formation de chercheurs et soutenir la diffusion et le transfert des connaissances. La principale portée de cet investissement est d'assurer le développement d'une base solide en recherche et de faciliter l'approfondissement de thèmes de recherche qui nécessitent un effort concerté. Ainsi, pour l'année 2002, les bourses et subventions versées par le FQRSC ont permis à plus de 1 500 chercheurs et chercheurs-crédateurs et à plus de 900 étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles universitaires de réaliser leurs projets de recherche. En terme d'infrastructure, le Fonds a soutenu 11 regroupements stratégiques, 18 équipes de recherche en partenariat et 120 programmes de recherche menés par des équipes de taille variable.

**En 2002, les fonds alloués par le FQRSC ont permis à plus de 1 500 chercheurs et plus de 900 étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles de mener à bien leurs activités de recherche.**

Les fonds versés par le FQRSC ont également servi à la diffusion scientifique, au rayonnement de l'expertise québécoise et au transfert du savoir vers la société et les utilisateurs des résultats de la recherche (gestionnaires, intervenants, décideurs, praticiens et autres). En 2002, le Fonds a soutenu 29 revues scientifiques et appuyé 82 projets de recherche ayant un volet dédié au transfert des connaissances. Le Fonds a également mis ses ressources à contribution pour soutenir et assurer la gestion d'une quinzaine d'actions concertées impliquant des partenaires des secteurs public et para-public. Finalement, en plus de collaborer étroitement avec les établissements universitaires québécois, le Fonds a aussi soutenu financièrement 9 établissements de services affiliés aux universités afin qu'ils puissent mener à bien leurs activités de recherche.

### *Le levier de la programmation*

Les programmes de bourse et de subvention constituent un autre levier d'importance pour le FQRSC. Leur conception offre une occasion unique de favoriser le développement d'une recherche libre et originale en sciences sociales, en sciences humaines, en arts et en lettres. La programmation du Fonds tient compte des préoccupations de la communauté scientifique et des besoins de recherche exprimés dans la société. Le Fonds vise à se doter d'une architecture de programmes qui soit la mieux adaptée possible à la diversité des pratiques et aux traditions de recherche dans les différents domaines qu'il soutient.

En 2001-2002, le FQRSC administrait plus d'une trentaine de programmes hérités du CQRS et du Fonds FCAR. Ces programmes sont regroupés autour de quatre axes inspirés de la *Politique québécoise de la science et de l'innovation* et visent à favoriser le développement :

- De la relève;
- De l'innovation et de la structuration de la recherche;
- De la recherche d'importance stratégique pour le Québec;
- Et de la valorisation de la recherche et de la diffusion des connaissances.

L'année 2002-2003 a donné lieu à une programmation de transition reprenant essentiellement les programmes existants, tout en y apportant des modifications mineures. À partir de l'automne 2003, le Fonds offrira une programmation renouvelée conservant les éléments les plus appropriés des programmations héritées du CQRS et du Fonds FCAR tout en intégrant les grandes orientations découlant de sa réflexion stratégique.

#### *Le levier de l'évaluation par les pairs*

À l'instar de la majorité des organismes subventionnaires, le FQRSC procède à la sélection des boursiers et à la répartition des subventions de recherche en faisant appel à un processus d'évaluation par les pairs, un autre levier d'intervention auquel le Fonds a recours afin de soutenir l'excellence et de promouvoir l'innovation en recherche. Chaque année, plus d'une trentaine de comités d'évaluation des demandes de bourse et de subvention sont mis sur pied. Ces comités sont composés de chercheurs reconnus pour leur compétence en recherche et pour leur connaissance des objets de recherche propres aux demandes qu'ils auront à évaluer.

Le jugement des comités d'évaluation repose essentiellement sur la qualité scientifique ou artistique du projet, sur son originalité et sur la capacité de recherche du demandeur. Reposant sur un processus comprenant une phase de concours, l'évaluation par les pairs assure du même souffle une répartition optimale des ressources investies en recherche par la société québécoise. Elle favorise aussi le développement d'approches de recherche originales qui tiennent compte des particularités de notre société et du contexte qui lui est propre. Enfin, elle offre un processus de sélection crédible et reconnu sur la scène internationale.

**L'évaluation par les pairs est un processus concurrentiel qui repose sur l'excellence du dossier de recherche du demandeur et sur l'originalité et la qualité du projet de recherche.**

#### *Le levier de la diffusion et de la valorisation*

Dans les domaines des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres, les sources d'innovations sont nombreuses, bien que la valeur de celles-ci soit plus difficile à quantifier. Leurs retombées se mesurent surtout en fonction de leur utilité pour les individus, les collectivités, les décideurs, les entreprises et la société en général, plutôt qu'en fonction d'un rendement financier immédiat. On reconnaît d'ailleurs de plus en plus l'importance d'étudier les grands problèmes auxquels sont confrontées les sociétés et la nécessité de recourir à la recherche et à l'innovation sociale et culturelle pour y apporter réponse.

Le FQRSC appuie activement la diffusion et la valorisation des résultats des recherches qu'il soutient. Il s'agit d'un levier à partir duquel le Fonds entend maximiser les retombées de la recherche, sur les plans théorique et pratique. En agissant de la sorte, le Fonds souhaite contribuer directement au rayonnement de l'expertise québécoise et au mieux-être de la population.

Le FQRSC a adopté une série de mesures visant à favoriser le transfert de connaissances vers la société et leur mise en valeur sous forme d'innovations sociales et culturelles. Un plan de diffusion et de transfert doit ainsi accompagner la plupart des demandes de subvention. De même, au terme de certaines subventions, le Fonds exige un rapport sur les activités de diffusion et de transfert. Afin de soutenir spécifiquement les activités de diffusion des connaissances, le Fonds soutient financièrement la publication et la diffusion de revues savantes et s'implique dans la tenue de colloques et de congrès scientifiques. Dans le cadre de son Programme des actions concertées, le FQRSC collabore avec plusieurs partenaires des secteurs public et para-public à l'encadrement et au support financier de projets de recherche en lien direct avec des problématiques sociétales identifiées par ses partenaires. Ce programme, qui comporte des modalités de suivi assurant un échange de connaissances entre chercheurs et partenaires, favorise l'appropriation des connaissances par les utilisateurs.

**Le FQRSC appuie activement la diffusion et la valorisation des résultats des recherches qu'il soutient.**

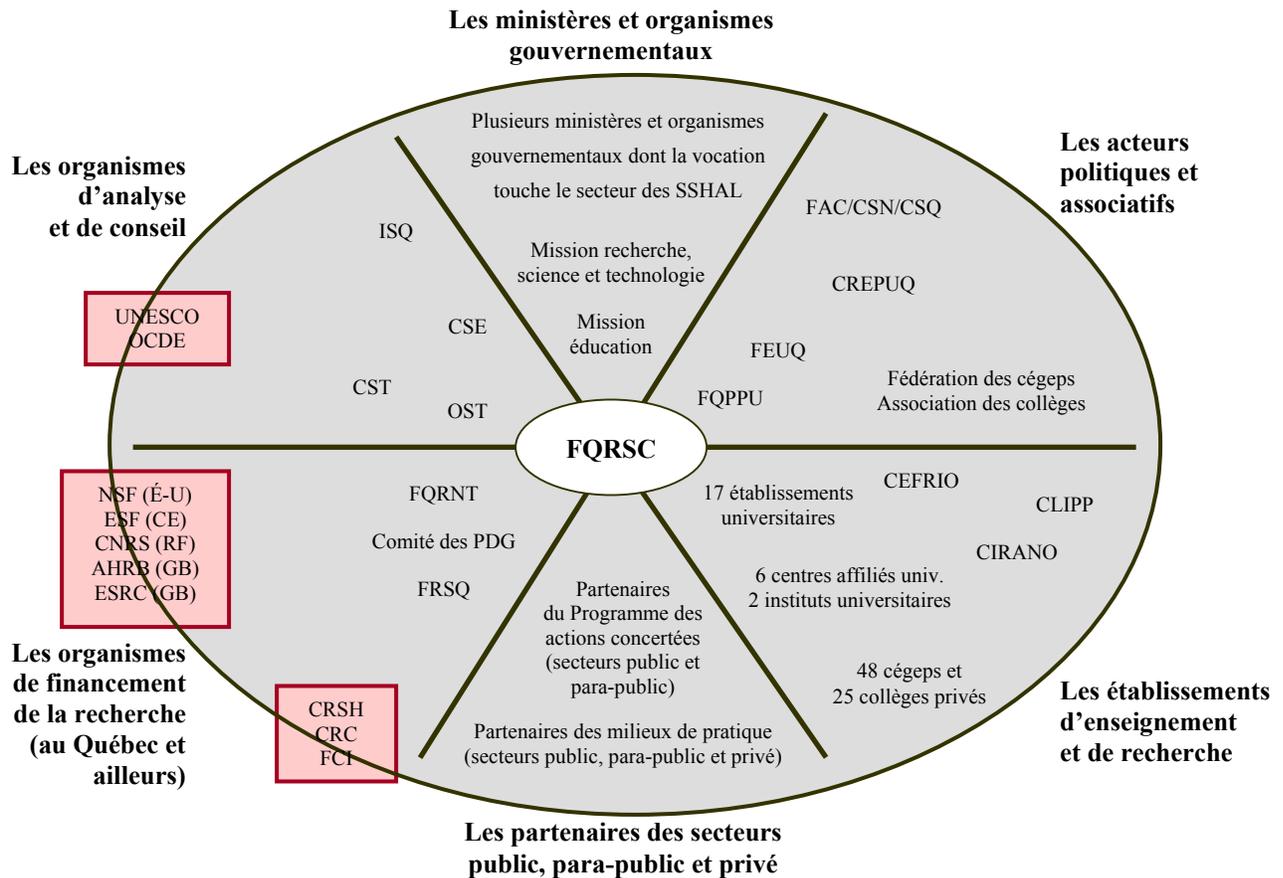
### *Le levier du partenariat*

Le FQRSC est déjà bien intégré au système québécois de recherche et d'innovation, qui constitue son environnement immédiat. Comme le montre la FIGURE B à la page suivante, le Fonds évolue dans un environnement où les intervenants sont nombreux. En développant des partenariats et en recourant à la concertation, le Fonds exploite un levier additionnel lui permettant d'accroître son rayonnement et l'adéquation de ses interventions. Le Fonds se positionne dans l'environnement de la recherche comme un partenaire privilégié réceptif aux préoccupations et aux besoins des établissements d'enseignement et de recherche, à l'écoute des points de vue des acteurs politiques et associatifs, à l'affût des travaux de réflexion menés par les organismes d'analyse et des conseils consultatifs. Il agit en complémentarité avec les autres organismes de financement, et en soutien à l'État québécois dans la mise en œuvre de ses grandes orientations politiques.

**À travers les partenariats et la concertation, le FQRSC entend accroître son rayonnement et l'adéquation de ses interventions.**

Au niveau des ministères et organismes gouvernementaux, l'instance responsable de la recherche, de la science et de la technologie est certainement l'interlocuteur principal du Fonds. Le FQRSC établit également divers partenariats avec des organismes des secteurs public, para-public et privé oeuvrant dans les domaines des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres. Il s'agit notamment de ministères, d'organismes relevant du gouvernement du Québec (tel que le Conseil des arts et des lettres du Québec) ou d'acteurs du secteur privé (comme les industries culturelles, les associations vouées au développement économique, etc.).

**FIGURE B**  
**Le FQRSC évolue dans un environnement où les intervenants sont nombreux**



Le FQRSC coopère aussi avec les deux autres Fonds québécois de recherche, avec lesquels il a mis sur pied plusieurs mécanismes formels de collaboration inter-Fonds, notamment le Comité des présidents-directeurs généraux et le Comité permanent des directeurs de programmes. Les trois Fonds québécois gèrent en commun leurs programmes de bourse et ont aussi mis à contribution leurs ressources humaines dans la réalisation du portail CANTOR, qui vise le développement d'un système commun de ressources informationnelles sur le système québécois de recherche et d'innovation. Finalement, le FQRSC et le FQRNT partagent désormais une direction des services administratifs et informatiques. L'ensemble des mécanismes formels de collaboration sont représentés à la FIGURE D de la page 27.

**Les trois Fonds de recherche se sont ainsi dotés de plusieurs mécanismes formels de collaboration.**

Le Fonds collabore aussi avec la Fondation canadienne pour l'innovation et le Secrétariat du Programme des Chaires de recherche du Canada. Dans le cadre de cette collaboration, le Fonds assure la gestion du processus d'évaluation scientifique des demandes provenant des chercheurs québécois dans le secteur des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres, un mandat que lui a confié le gouvernement québécois. Le Fonds analyse et formule un avis sur les plans

## Le FQRSC inclut dans son processus de veille stratégique des organismes canadiens ou de l'étranger dont les mandats ont un lien avec sa mission.

stratégiques élaborés par les universités relatifs aux demandes de chaires de recherche.

Finalement, sans établir de partenariat direct avec eux, le FQRSC inclut dans son processus de veille stratégique des organismes canadiens ou de l'étranger dont les mandats ont un lien avec sa mission. Au niveau pan-canadien, mentionnons le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), le Conseil des arts du Canada (CAC) et la Fédération canadienne des sciences humaines (FCSH). Sur la scène internationale, il s'agit notamment de la

*National Science Foundation* (NSF) des États-Unis, du Conseil national de la recherche scientifique (CNRS) de France, du *Arts and Humanities Research Board* (AHRB) ainsi que de l'*Economic and Social Research Council* (ESRC) de Grande-Bretagne, de l'OCDE et de l'UNESCO.

### *Le levier des instances*

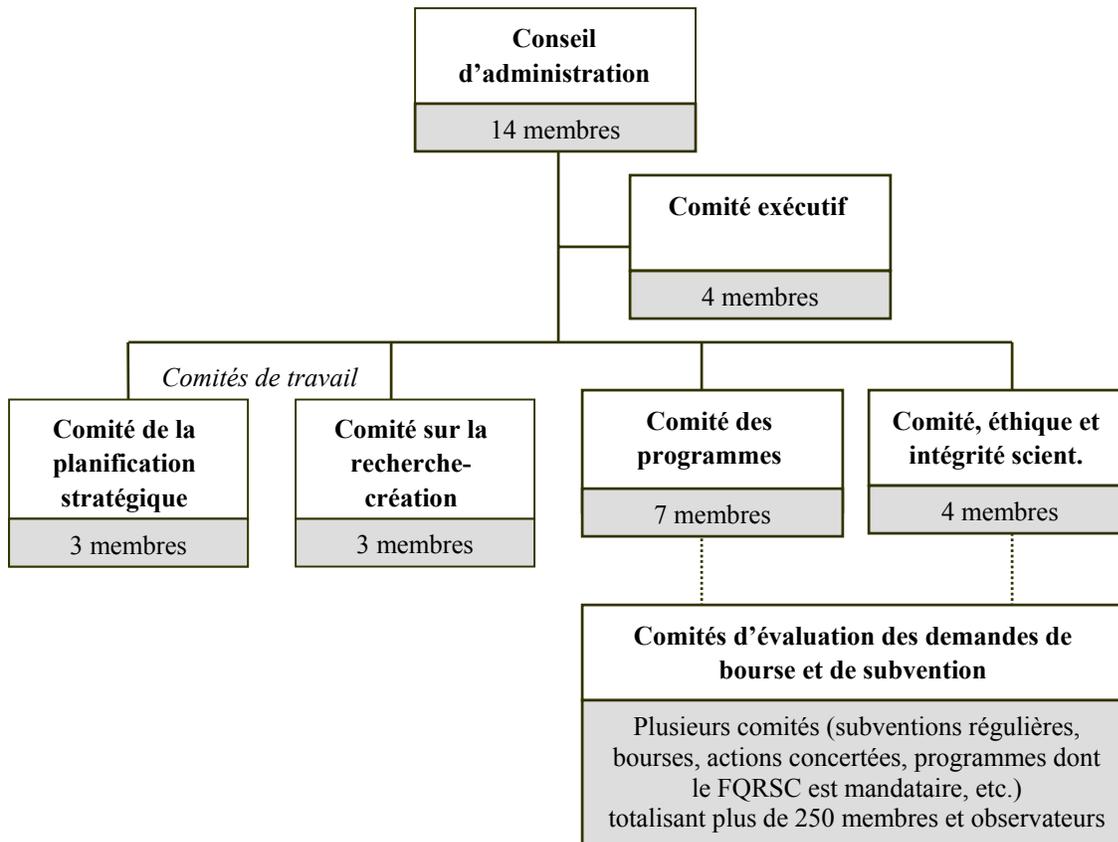
Le FQRSC possède un Conseil d'administration majoritairement composé de professeurs-chercheurs oeuvrant en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres et provenant de plusieurs universités québécoises. Les étudiants et le milieu collégial ainsi que les partenaires y sont aussi représentés. Le Fonds compte également un Comité exécutif et deux comités permanents : le Comité des programmes et le Comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique. De plus, le Conseil d'administration a récemment formé deux comités *ad hoc* : le Comité de la planification stratégique et le Comité sur la recherche-crédation. Finalement, le FQRSC se dote à chaque année plus d'une trentaine de comités d'évaluation afin de soutenir le Conseil d'administration dans l'attribution des bourses et des subventions. La FIGURE C, à la page suivante, présente un organigramme des instances et comités du Fonds.

Au total, c'est de trois cent personnes issues de la communauté qui participent directement à la définition des orientations du FQRSC; réfléchissent collectivement à des problématiques propres à la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et lettres; et contribuent à l'évaluation scientifique des demandes de bourse et de subvention présentées par les chercheurs, chercheurs-crédateurs et étudiants québécois. L'implication d'un aussi grand nombre d'intervenants permet au Fonds de maintenir un contact étroit avec la communauté qu'il soutient et d'assurer l'adéquation constante entre son action et les besoins du milieu. En ce sens, les instances et les comités du FQRSC constituent sans conteste un levier fort utile dans la réalisation de sa mission.

À chaque année, plus d'une trentaine de comités de sélection participent à l'attribution des bourses et des subventions octroyées par le FQRSC.

FIGURE C

## Les instances décisionnelles et comités du FQRSC



### *Le levier de la réglementation*

Les orientations qu'il se donne et les normes qu'il adopte offrent au FQRSC un dernier levier d'intervention, celui de la réglementation. C'est notamment à l'aide de ce levier que le Fonds participe à la mise en œuvre du *Plan d'action en matière de gestion de la propriété intellectuelle* mis de l'avant par le gouvernement du Québec et auquel il a activement contribué. À partir des *Orientations du Fonds Société et Culture en matière d'éthique de la recherche sociale*, diffusées en 2002, le FQRSC s'assure également que les recherches qu'il soutient dans le domaine social continuent de répondre aux plus hauts standards en matière d'éthique et d'intégrité scientifique. Au cours de la période 2002-2005, le Fonds entend d'ailleurs élargir la portée de ses orientations en matière d'éthique de la recherche pour qu'elles couvrent également la recherche effectuée dans les domaines liés aux sciences humaines, aux arts et aux lettres. En raison de l'importance du soutien financier qu'il accorde à la communauté des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres et des efforts qu'il déploie afin de se concerter avec sa clientèle et ses partenaires, les balises établies par le FQRSC ont une influence allant bien au-delà des seuls récipiendaires de ses programmes de bourse et de subvention et touchent l'ensemble de la communauté scientifique qu'il soutient.

## 1.4 Clientèle-partenaire

Imposante et diversifiée tant par les pratiques, les méthodologies que par les objets de recherche privilégiés, la clientèle du FQRSC commande ouverture et souplesse dans les modes de soutien. En effet, en plus d'un bassin potentiel d'environ 4 000 professeurs universitaires oeuvrant en sciences sociales, en sciences humaines, en arts et en lettres, la clientèle du Fonds se compose également d'étudiants de maîtrise et de doctorat, de chercheurs postdoctoraux, de professeurs-chercheurs du réseau collégial détenant un diplôme de doctorat et de chercheurs professionnels

dont les recherches s'inscrivent dans l'un des 13 domaines de recherche du FQRSC. Les établissements universitaires (notamment par le biais du Programme stratégique de professeurs-chercheurs) ainsi que les collèges (par le biais du Programme pour le dégagement d'enseignement de chercheurs collégiaux) comptent également parmi la clientèle du Fonds.

Le milieu de l'enseignement supérieur n'est pas uniquement un client du FQRSC, il en est également un partenaire. Ainsi, le Fonds s'acquitte de sa mission par un partenariat très solide avec les chercheurs et chercheurs-créateurs qui font partie des comités d'évaluation des demandes de bourse et de subvention. Les administrateurs de la recherche, sont également des partenaires importants du Fonds. Les établissements universitaires agissent aussi à titre de partenaires, notamment dans le cadre des programmes où ils doivent apporter une contrepartie financière.

**Le bassin potentiel de clientèle du FQRSC compte notamment 4 000 professeurs-chercheurs universitaires et 21 000 étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.**

En fait, pour le Fonds, le mot «partenaire» revêt un sens très particulier puisque celui-ci a hérité d'une tradition de recherche en partenariat qui prend deux formes bien distinctes. Il s'agit tout d'abord des équipes en partenariat. Celles-ci ont favorisé l'émergence d'un modèle de recherche sociale appliquée et de transfert dont la pertinence est reconnue tant au niveau national qu'international. Il s'agit d'une formule unique de partenariat entre le milieu universitaire et des milieux d'intervention diversifiés (ministères, organismes du réseau de la santé et des services sociaux, organismes communautaires et syndicats) qui regroupe 23 équipes en partenariat.

La deuxième forme de recherche basée sur le partenariat concerne le Programme des actions concertées. Il s'agit d'un programme à l'intérieur duquel le soutien financier provient principalement des partenaires. À titre d'exemple, le Fonds gère présentement une quinzaine d'actions concertées répondant aux besoins de recherche exprimés par une trentaine de partenaires différents, à l'intérieur desquelles 53 projets de recherche sont déployés. Les

**Le milieu de l'enseignement supérieur n'est pas uniquement un client du FQRSC, il en est également un partenaire.**

partenaires des actions concertées proviennent d’horizons variés et incluent notamment des ministères responsables des enjeux liés au travail, à la famille, à l’enfance, à la citoyenneté, à l’immigration, au développement des régions, à l’éducation, à la santé, aux services sociaux, à

**Le FQRSC gère  
présentement 53  
projets d’actions  
concertées,  
incluant 30  
partenaires des  
secteurs public et  
para-public.**

l’emploi, à la solidarité sociale, etc.) ainsi que des organismes des secteurs public et para-public (tels que l’Institut de la statistique du Québec, l’Association de la recherche industrielle du Québec (ADRIQ), l’Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), etc.).

La mise en œuvre de plusieurs des grandes politiques adoptées par le gouvernement du Québec est soutenue par les travaux de recherche menés en sciences sociales, en sciences humaines, en arts et en lettres, et ce, particulièrement sur des thématiques telles que : le développement social, la lutte à l’exclusion et à la pauvreté; le vieillissement de la population; la prestation de services sociaux; l’emploi et le développement économique; la lutte au décrochage; le soutien à la

famille et à l’enfance; la problématique du jeu pathologique; ainsi que le développement des régions. Ainsi, d’un point de vue plus large, on peut considérer que la clientèle du FQRSC comprend aussi les organismes publics et les entreprises privées du Québec bénéficiant des résultats de recherches menées grâce au soutien du Fonds. En fin de compte, c’est l’ensemble de la société québécoise qui bénéficie des efforts déployés par le FQRSC afin de soutenir la recherche et l’innovation sociale et culturelle au Québec. Le TABLEAU B présente succinctement la clientèle-partenaire du Fonds.

**Le Fonds soutient  
également 23  
équipes de  
recherche en  
partenariat.**

TABLEAU B	
La clientèle-partenaire du FQRSC	
1.	Les chercheurs québécois oeuvrant en sciences sociales, humaines, arts et lettres : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 4 000 professeurs universitaires</li> <li>▪ 21 900 étudiants de 2<sup>e</sup> et de 3 cycles</li> <li>▪ Des chercheurs post-doctoraux</li> <li>▪ Des professeurs du réseau collégial détenant un diplôme de doctorat</li> <li>▪ Des chercheurs professionnels travaillant au sein d’organismes publics et d’entreprises privées</li> </ul>
2.	Les établissements québécois d’enseignement supérieur : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 17 établissements universitaires</li> <li>▪ 48 cégeps et 25 collèges privés subventionnés</li> </ul>
3.	Les organismes concernés par la recherche et l’innovation sociale et culturelle : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une trentaine d’organismes participant aux programmes d’actions concertées</li> <li>▪ Les organismes publics et les entreprises privées du Québec agissant à titre de milieu de pratique ou bénéficiant des résultats de recherches menées grâce au soutien du FQRSC</li> <li>▪ Plusieurs organismes et ministères dont la vocation touche le secteur des SSHAL</li> </ul>



# s i t u a t i o n

## CHAPITRE 2

### L'ÉTAT DE LA SITUATION

L'année 2001-2002 constitue la première année d'existence du Fonds et la dernière avant la mise en œuvre de ce Plan stratégique. Elle aura été marquée par deux chantiers majeurs déployés simultanément, soit (1) les activités de transformation et (2) les activités de programmation.

#### 2.1 Bilan des activités de transformation pour 2001-2002

##### *Partage des responsabilités*

Sur le plan de la structuration, l'un des premiers défis découlant de la mise en œuvre de la *Politique québécoise de la science et de l'innovation* fut de revoir le partage des responsabilités entre les trois Fonds de recherche du Québec. Un travail mené avec minutie par les trois directeurs de programmes dans le prolongement du rapport du Comité des présidents-directeurs généraux des Fonds de recherche du Québec sur le partage des domaines de compétence de chaque Fonds. Dorénavant, ce sont les objets de recherche plutôt que les disciplines qui déterminent quel Fonds accueille les projets ou les programmations de recherche et les demandes de bourses. Dans la reconfiguration, c'est vers le Fonds de recherche sur la société et la culture que s'est effectuée la grande majorité des transferts de subvention et de bourse.

Ainsi, 412 subventions qui relevaient auparavant du Fonds FCAR et 2 subventions du Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) devenaient désormais de la responsabilité du FQRSC. De plus, la majorité des subventions du CQRS, à l'exception de 18, est également passée au FQRSC. Enfin, le FQRSC a hérité de quelques 1 590 bourses de formation à la recherche.

**Dorénavant,  
ce sont les objets  
de recherche qui  
déterminent le  
Fonds d'accueil.**

##### *Harmonisation des interventions*

Après avoir délimité leurs champs respectifs d'intervention, les trois Fonds de recherche ont poursuivi leur collaboration afin d'assurer l'harmonisation de leurs activités et la coordination de

leurs interventions, principalement via le Comité des présidents-directeurs généraux. En plus de favoriser l'échange d'information et les collaborations informelles entre leurs personnels respectifs, les trois Fonds de recherche se sont dotés de plusieurs mécanismes formels de collaboration inter-Fonds notamment au niveau des communications et des relations publiques, du système commun de ressources informationnelles et des directions de programmes. Le Comité permanent des directeurs de programmes, dont le principal mandat consiste à veiller à ce que toute demande d'aide soit acheminée à la structure d'accueil et d'évaluation appropriée, a formulé des règles générales communes et établi les procédures relatives à la gestion des programmes de subvention conjoints. La gestion des programmes de bourse des trois Fonds est également assumée conjointement.

**Les trois Fonds de recherche du Québec se sont dotés de mécanismes formels de collaboration.**

---

**Près d'une trentaine d'employés assurent conjointement la gestion des ressources humaines, financières, matérielles, informatiques et informationnelles du FQRSC et du FQRNT.**

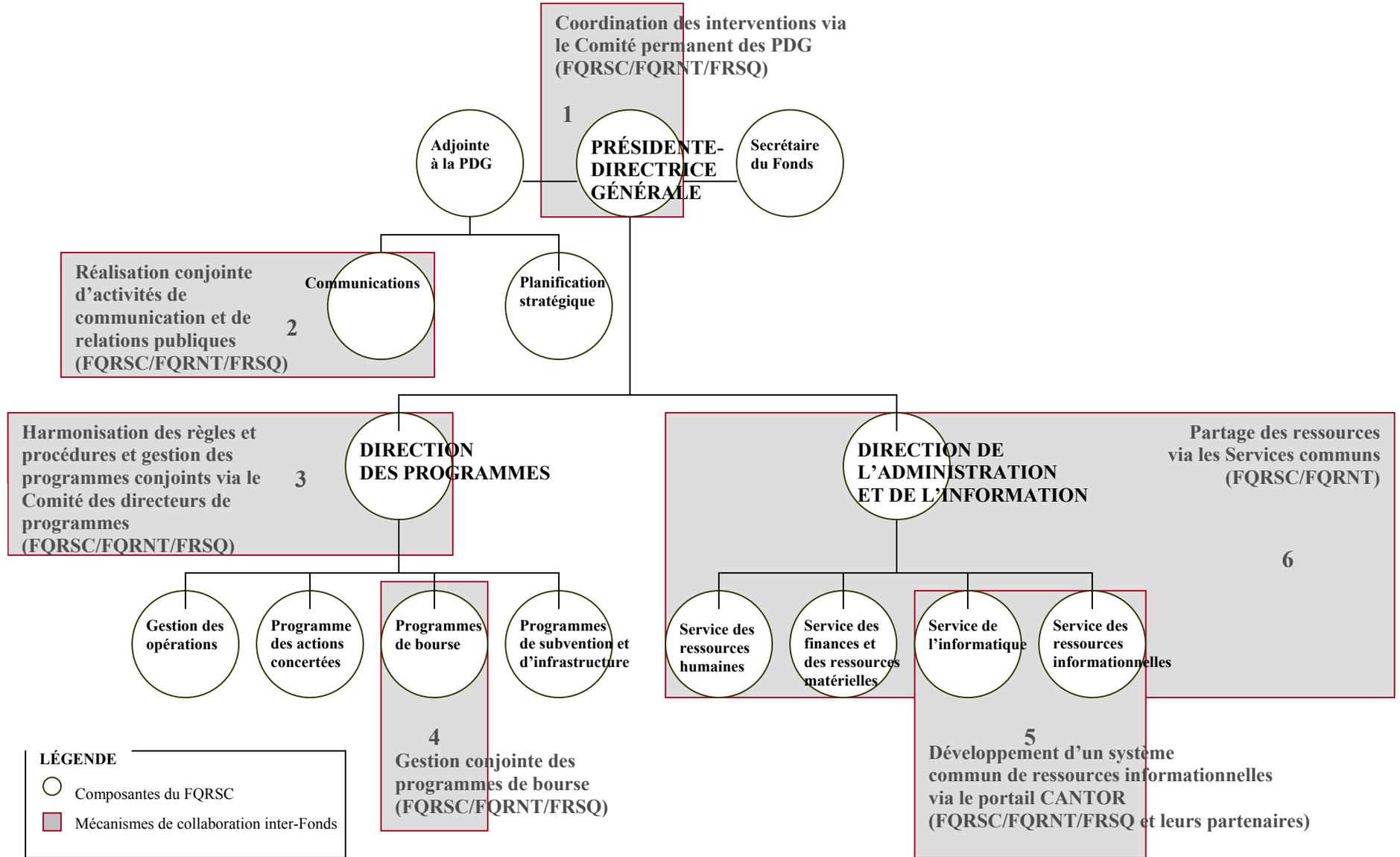
---

#### *Mise sur pied de la nouvelle structure organisationnelle*

Après quelques nominations en cours d'année, le conseil d'administration est complet et s'est doté de comités permanents et *ad hoc*. En 2001-2002, le FQRSC a préparé un plan d'organisation administrative répondant à des objectifs d'harmonisation préconisés dans la *Politique québécoise de la science et de l'innovation*. Les ressources humaines provenant du CQRS et une partie de celles du Fonds FCAR ont été intégrées à la nouvelle organisation. Au 31 mars 2002, le personnel du FQRSC comptait 3 cadres, 9 professionnels et 6 employés de soutien. La mise en place d'une direction des services administratifs et informatiques commune au FQRSC et au FQRNT complète la structure organisationnelle. Cette initiative permet une plus grande efficacité et une économie d'échelle substantielle et est le fruit d'une importante opération d'intégration d'une partie du personnel, de l'information et de l'environnement informatique des deux Fonds. La FIGURE D, à la page suivante, présente l'organigramme du FQRSC ainsi que les six mécanismes formels de collaboration inter-Fonds auxquels participe le FQRSC.

FIGURE D

**Organigramme du FQRSC et mécanismes de collaboration inter-Fonds**



## *Mise en place de procédures et élaboration des politiques internes*

L'année 2001-2002 a également permis de débiter un important travail d'élaboration des politiques internes du FQRSC en commençant par la *Déclaration de services aux citoyens*. La mise en place des autres politiques et règlements internes sera complétée d'ici 2005. En attendant d'élaborer ses propres documents, le Fonds a établi des principes conformes aux normes en vigueur dans l'appareil gouvernemental, notamment le code de déontologie des administrateurs publics et la politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration.

**Lorsque toutes les composantes de CANTOR seront mises en place, les Fonds québécois seront dotés d'un système commun performant sur les plans de l'information, de la planification et de la gestion.**

### *Structuration des ressources informationnelles*

L'année 2001-2002 s'est révélée riche en activités visant la bonification de l'ensemble des ressources informationnelles et de l'environnement technologique partagés par les trois Fonds de recherche. En collaboration avec le FQRNT, le FRSQ et d'autres partenaires, le FQRSC a contribué activement à la réalisation de plusieurs projets d'envergure appelés à avoir un impact déterminant sur la connaissance et le suivi du système québécois de recherche et d'innovation.

L'un de ces projets, le système Cantor (répertoire de la recherche publique, registre des regroupements, registre des équipements, banque d'experts, etc.) simplifiera l'échange d'information entre les acteurs, les gestionnaires et les utilisateurs de la recherche et offrira une vitrine internationale incomparable. Lorsque toutes les composantes de CANTOR seront mises en place, les Fonds subventionnaires québécois seront dotés d'un système commun très performant sur les plans de l'information, de la planification et de la gestion. Les trois Fonds de recherche du Québec ont également collaboré au développement du CV canadien commun. Après avoir relevé le défi d'identifier les éléments communs de leur CV respectif tout en conservant les caractéristiques de chaque organisme, les trois Fonds du Québec sont en mesure d'offrir à leur clientèle un outil de présentation de CV simplifié et unique.

De concert avec la mission RST et en collaboration avec la CRÉPUQ, le FQRSC a collaboré à l'encadrement des travaux qui mèneront à la définition d'indicateurs d'impact de la recherche, mandat confié à l'Observatoire des sciences et de la technologie (OST). Des membres de la direction des trois Fonds de recherche ont également participé à la mise sur pied de l'Observatoire-réseau du système d'innovation québécois qui a été créé afin d'encadrer et

**Le FQRSC a collaboré à l'encadrement des travaux qui mèneront à la définition d'indicateurs d'impact de la recherche.**

d'enrichir les activités de veille en recherche et en innovation et d'assurer la concertation des ministères et organismes actifs en ces matières.

Le FQRSC a aussi piloté conjointement avec les deux autres Fonds de recherche du Québec et l'OST l'élaboration d'un nouveau système de classification de la recherche qui offrira le double avantage d'un accès rapide à des données précises et d'une diffusion efficace d'informations comparables sur la recherche universitaire dans un contexte de reddition de compte des organismes publics. La nouvelle classification de la recherche reflète l'évolution récente de la science et de la technologie et correspond aux sujets de recherche et objets d'étude actuels.

Finalement, le Fonds a joué un rôle conseil important dans l'élaboration du *Plan d'action en gestion de la propriété intellectuelle dans les universités et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux où se déroulent des activités de recherche*. À l'instar des deux autres Fonds de recherche du Québec, le Fonds est appelé à prendre une part active dans la mise en œuvre de ce Plan d'action.

#### *Démarche de planification stratégique*

Dans la préparation du Plan stratégique 2002-2005, le Fonds a porté une attention particulière aux grandes politiques de l'État québécois en matière de recherche ou de développement social et culturel. Les documents d'orientation stratégique préparés par les principaux acteurs du système de recherche et d'innovation ont également été inclus dans le périmètre d'analyse.

**Les résultats des consultations menées par le FQRSC ont permis de cibler et de valider cinq enjeux prioritaires partagés par les acteurs de la recherche au Québec.**

**La nouvelle classification de la recherche reflète l'évolution récente de la science et de la technologie et correspond aux sujets de recherche et objets d'étude actuels.**

De novembre 2001 à janvier 2002, la présidente-directrice générale a effectué une tournée de toutes les universités québécoises afin de présenter sa vision des enjeux de la recherche dans les secteurs de compétences du Fonds ainsi que les pistes pour orienter la planification stratégique. Les résultats des consultations ont permis de cibler et de valider un certain nombre d'enjeux prioritaires qui correspondent manifestement à ceux qui préoccupent les acteurs de la recherche au Québec. Une deuxième phase de consultation, avec les partenaires, est en cours. Les choix stratégiques du Fonds s'inspireront grandement de ces enjeux, au nombre de cinq, qui seront repris et mis en contexte au chapitre suivant.

## 2.2 Bilan des activités de programmation pour 2001-2002

Le FQRSC a débuté ses activités là où le CQRS et le Fonds FCAR les avaient laissées au moment de leur dissolution. L'année 2001-2002 aura ainsi été marquée du double défi de respecter les engagements pris par le CQRS et le Fonds FCAR, tout en intégrant harmonieusement les programmes de bourse et de subvention hérités de ces deux organismes. Au total, c'est 36,9M\$ qui auront été octroyés par le FQRSC au cours de cette année en aide directe à la formation, à la recherche et à l'innovation sociale et culturelle au Québec, soit : 14,2M\$ en bourses destinées aux étudiants des cycles supérieurs et aux chercheurs-boursiers et 22,7M\$ versés en subventions individuelles et aux équipes de recherche.

### *Le soutien à la relève*

Tel que présenté au TABLEAU C, le FQRSC a financé en 2001-2002 plus de 900 boursiers et soutenu la formation de personnel hautement qualifié avec le programme de bourse de recherche en milieu de pratique hérité du CQRS. Onze équipes de nouveaux chercheurs ont bénéficié de subventions d'établissement et plus de 120 chercheurs et chercheurs-créateurs individuels ont reçu des subventions de démarrage de carrière.

TABLEAU C	
<b>Les programmes de soutien à la relève</b>	
Bourses de maîtrise	392
Bourses de doctorat	437
Bourses postdoctorat	72
Autres bourses	48
Sous-total :	949
Chercheurs-boursiers	17
Établissement de nouveaux chercheurs / Volet individuel	118
Établissement de nouveaux chercheurs / Volet équipe	11
Établissement de nouveaux chercheurs-créateurs	6
Programme stratégique de professeurs-chercheurs / Volet nouveaux chercheurs	13
Sous-total :	165
<b>Total :</b>	<b>1114</b>

### *Innovation et structuration de la recherche*

Dans le domaine des infrastructures de recherche, le FQRSC a financé 126 équipes en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres, dont 49 nouvelles. Le Fonds a également rehaussé le budget d'ensemble des 23 équipes en partenariat existantes dans une visée de consolidation. En plus d'assurer la continuité des programmes des subvention hérités du CQRS, le Fonds a soutenu l'établissement de 5 regroupements de recherche-crédation et financé 14 centres et 11 regroupements stratégiques. L'ensemble des interventions programmatiques du Fonds en matière d'innovation et de structuration de la recherche sont présentées au TABLEAU D.

<b>T A B L E A U D</b>	
<b>Les programmes de soutien à l'innovation et à la structuration</b>	
Subvention de fonctionnement des équipes en partenariat avec des milieux d'intervention	23
Soutien aux équipes de recherche	126
Subventions générales de recherche	31
Subventions de recherche évaluative	20
Subventions de recension des écrits	5
Soutien aux regroupements de recherche-crédation	5
Centres de recherche	14
Regroupements stratégiques	12
Programme stratégique de professeurs-chercheurs/Volet réservé aux universités	14
Total :	<b>263</b>

*Recherche dans les domaines d'importance stratégique*

Le développement des actions concertées s'est poursuivi avec le lancement de cinq nouvelles initiatives dont deux programmes thématiques majeurs sur l'impact socio-économique des jeux de hasard et sur la réussite et la persévérance scolaires (en partenariat avec le MSSS et le MEQ respectivement). En ce qui concerne la mission intersectorielle en recherche sociale, les programmes conjoints existants ont été maintenus (santé mentale, services sociaux et VIH/sida) et la base de financement des Centres affiliés universitaires (CAU) a été consolidée. Les programmes mis de l'avant par le FQRSC pour soutenir la recherche dans les domaines d'importance stratégique sont présentés au TABLEAU E.

<b>T A B L E A U E</b>	
<b>Les programmes de soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique</b>	
Actions concertées	26
Subventions de soutien pour le volet recherche aux Instituts universitaires et aux Centres affiliés universitaires	8
Programme conjoint avec le MSSS de subventions à la recherche appliquée à des problématiques sociales avec la Fondation canadienne de recherche sur les services de santé	5
Programme conjoint avec le FRSQ et le MSSS de centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et en intégration sociale	3
Total :	<b>42</b>

*Valorisation et diffusion de la recherche*

Pour le Fonds, la question de la diffusion et du transfert des connaissances est incontournable dans le processus de l'innovation sociale et culturelle. Dans cette optique, le Programme de subvention d'aide à la diffusion et au transfert des connaissances a soutenu la réalisation d'activités organisées à l'intention ou à la demande des milieux de l'intervention et de la pratique. L'accélération du transfert des connaissances et des compétences sur des thématiques susceptibles d'avoir un impact économique, technologique, social ou culturel est encouragé

notamment par le biais des activités de suivi du Programme d'actions concertées. Lors de l'exercice 2001-2002, les programmes d'actions concertées ont réuni une vingtaine de partenaires des secteurs public et para-public autour de besoins de recherche aussi diversifiés que : la réadaptation, la participation sociale des personnes ayant des incapacités, les mesures de réduction de la pauvreté, l'évaluation du Programme solidarité-jeunesse, etc. Pour sa part, le Programme de soutien aux revues scientifiques, dont l'objectif est de soutenir les meilleures revues québécoises de langue française dédiées à la recherche et au transfert de connaissances, a appuyé plusieurs revues en sciences sociales et humaines, et deux en arts et lettres. Les interventions programmatiques du Fonds en faveur de la valorisation et de la diffusion de la recherche sont présentées au TABLEAU F.

TABLEAU F	
<b>Les programmes de soutien à la valorisation et à la diffusion de la recherche</b>	
Subventions d'aide à la diffusion et au transfert des connaissances en milieu de pratique	6
Programme de soutien à la publication de revues de recherche et de transferts de connaissances	29
<b>Total :</b>	<b>35</b>

Sur le plan des activités de diffusion et de transfert, le FQRSC va également au-delà des interventions programmatiques spécifiques. Le Fonds a notamment publié un bulletin *Innovation sociale* et organisé un colloque sur le développement social ayant pour thème «Mesurer le bien-être du monde». Le FQRSC a également joué un rôle important dans la préparation du Colloque «Savoir remettre en question son savoir». Enfin, les membres de la direction ont participé, à titre de conférencier, à une dizaine de forum et de colloques.

#### *La programmation de transition*

Depuis l'automne 2002, le FQRSC offre une programmation de transition reprenant essentiellement la trentaine de programmes hérités du CQRS et du Fonds FCAR, en y apportant des modifications mineures. Afin de ne pas prendre d'engagements financiers à long terme sur des bases anciennes et de permettre au FQRSC de réviser sa programmation, certains concours importants (notamment les programmes équipes des deux organismes antérieurs) ont été suspendus. Des ajustements aux programmes de subvention individuelle (subventions générales de recherche, Subventions de recherche évaluative et Subventions de recension des écrits) ont permis de réserver une enveloppe pour la mise sur pied d'un nouveau Programme d'appui à la recherche innovante. Soutenir la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres signifie desservir une clientèle très diversifiée tant par les pratiques, les méthodologies que les objets de recherche privilégiés. Le Fonds devra en prendre acte dans le processus de révision et d'adaptation des interventions programmatiques échelonné sur 2003-2005.

# contexte et enjeux

## CHAPITRE 3

### LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

S'il est vrai que les progrès de la science et de la technologie continueront de jouer un rôle déterminant dans le développement de l'Humanité, il est aussi vrai que certains des plus grands défis que nous aurons à relever au XXI<sup>e</sup> siècle seront d'ordre social, politique, économique et culturel. Or, de toutes les disciplines scientifiques, ce sont précisément celles des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres qui s'intéressent à l'être humain, et ce, tant dans son individualité, que dans sa relation avec les autres et sa vie en société. Elles se concentrent sur ce qu'il y a de fondamentalement humain en chacun de nous : notre façon de percevoir, de penser et de comprendre... notre façon de ressentir et de communiquer les uns avec les autres... notre façon d'imaginer, de créer et de nous exprimer... notre façon d'agir en commun et de vivre en démocratie... notre façon d'éduquer nos enfants et de prendre soin des plus démunis d'entre nous... notre histoire, nos rêves et nos idéaux...

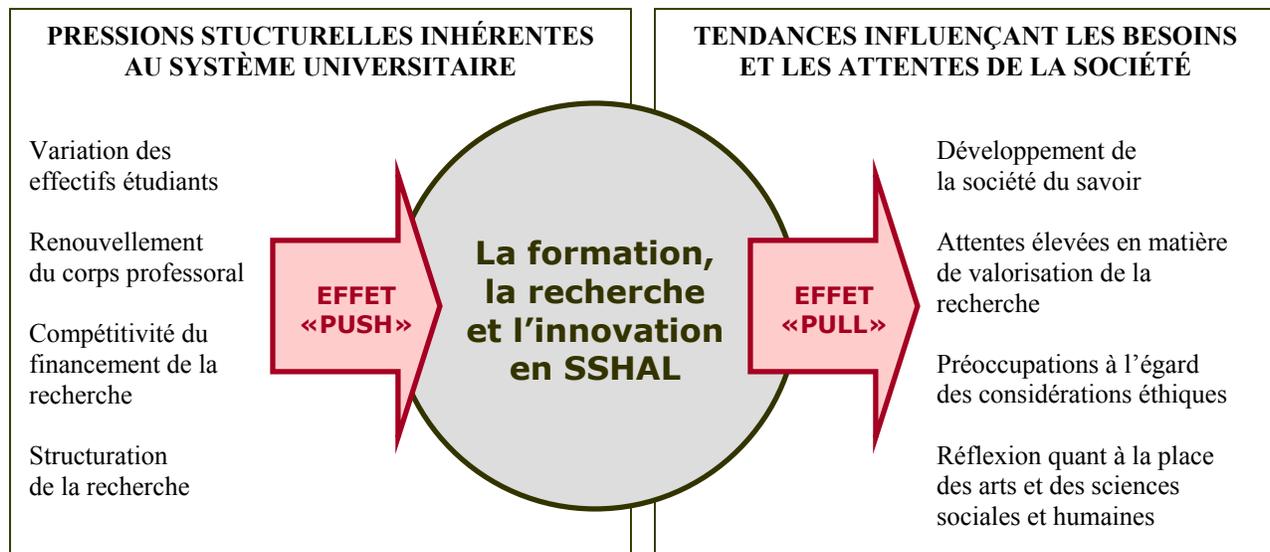
**De par son mandat, le FQRSC est appelé à jouer un rôle de premier plan dans le soutien à la formation de la relève et l'appui à la recherche et à l'innovation sociale et culturelle.**

Le Québec a reconnu depuis longtemps l'apport des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres à son développement. Les bienfaits qui en découlent pour la société québécoise ne font aucun doute tellement la contribution de ces disciplines est multiple et importante. Par les recherches qu'ils mènent sur la société et la culture, nos chercheurs, nos créateurs et nos étudiants de cycles supérieurs contribuent à enrichir le patrimoine des connaissances de l'Humanité. À travers eux, le Québec participe pleinement à la quête perpétuelle d'une meilleure compréhension de l'être humain et de son environnement social et culturel. Leurs travaux aident à la fois à mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons et à être nous-mêmes mieux compris du monde en tant que collectivité.

La recherche en sciences sociales, en sciences humaines, en arts et en lettres ne fait pas que générer de nouvelles connaissances, elle contribue aussi directement à la formation de la relève et à l'accompagnement de la population vers une meilleure citoyenneté. Par la recherche-création, elle participe aussi à l'expression de notre créativité à travers les mots, le son, l'image et l'expression corporelle. Lorsque, de surcroît, la recherche s'insère dans une relation de partenariat avec des intervenants des secteurs publics et para-publics, elle mène à des applications concrètes qui prennent la forme d'innovations sociales et culturelles. Le secteur des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres contribue aussi à répondre aux besoins de main-d'œuvre hautement qualifiée exprimés par le marché du travail.

De par son mandat, le FQRSC est appelé à jouer un rôle de premier plan dans le soutien à la formation de la relève en sciences sociales, en sciences humaines, en arts et en lettres et l'appui à la recherche et à l'innovation sociale et culturelle. Les interventions du FQRSC doivent toutefois se faire dans un contexte où le milieu universitaire –dont sont issus ses principaux interlocuteurs, les chercheurs et les étudiants de cycles supérieurs– est soumis à quatre importantes pressions structurelles et où les attentes et les besoins de la société sont influencés par quatre grandes tendances. La FIGURE E montre les pressions subies par le système universitaire et dont le FQRSC devra tenir compte ainsi que les tendances qui marqueront la définition des besoins et des attentes de la société à l'égard de la formation, de la recherche et de l'innovation en sciences sociales, en sciences humaines, en arts et en lettres.

**FIGURE E**  
**Pressions et tendances affectant la formation, la recherche et l'innovation en SSHAL**



Les pressions auxquelles sont soumises les universités au Québec influencent à la fois la demande et l'offre de services d'enseignement et d'encadrement en recherche. Elles affectent également la disponibilité des ressources consacrées à l'enseignement et à la recherche. Leur impact conjugué a pour effet d'influer constamment sur la capacité du secteur des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres à offrir une formation adéquate, à

poursuivre des activités de recherche de qualité et à innover sur le plan social et culturel. C'est ce que nous avons appelé l'effet «PUSH» dans la FIGURE E.

Parallèlement, les besoins et les attentes de la société à l'égard des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres subissent l'influence de quatre grandes tendances. Ces tendances, qui marquent l'environnement social, ont pour effet de susciter un appel auprès des disciplines des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres afin que des réponses appropriées soient apportées aux besoins et aux attentes de la société. C'est ce que nous avons appelé l'effet «PULL» dans la FIGURE E.

En tenant compte des pressions et des tendances identifiées et en intégrant à sa réflexion les résultats des consultations qu'il a menées, le FQRSC a retenu cinq enjeux à partir desquels il a établi ses grandes orientations stratégiques pour 2002-2005.

**Les tendances qui marquent l'environnement social ont pour effet de susciter un appel auprès des disciplines des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres.**

### **3.1 Pressions affectant les universités québécoises**

À moyen et long termes, tout indique que les universités québécoises subiront d'importantes pressions structurelles découlant des variations d'effectifs étudiants, du renouvellement d'une partie importante du corps professoral, de la nécessité d'assurer la compétitivité du financement de la recherche universitaire sur le plan international et de la structuration accrue de la recherche..

*Première pression : La variation des effectifs étudiants*

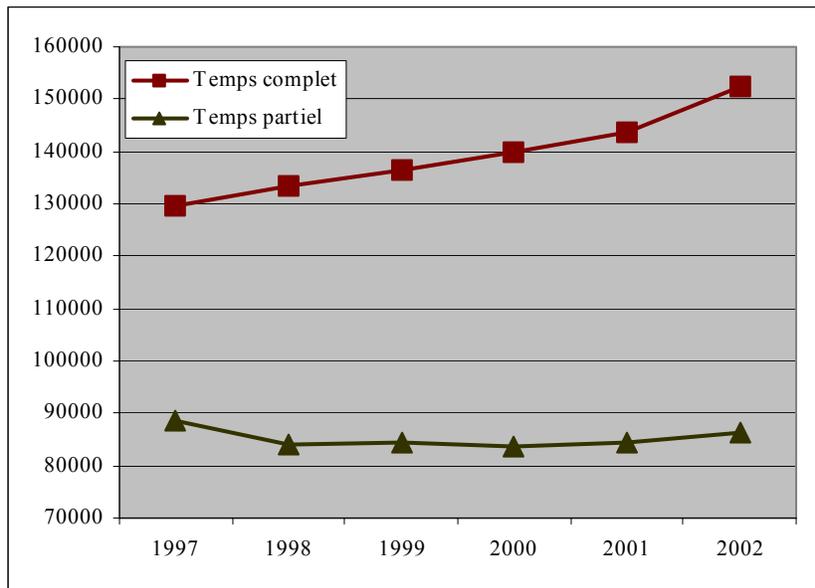
À travers le monde, le développement de la société du savoir suscite une demande accrue pour le personnel hautement qualifié qui se reflète notamment à travers la hausse des effectifs universitaires. Au Canada, au cours des trois dernières années, les effectifs universitaires à temps complet ont augmenté, de même que le nombre d'étudiants à temps partiel. Sur la base d'une étude publiée récemment, il semble que cette tendance à la hausse des inscriptions universitaires se poursuivra et que les universités canadiennes feront globalement face à une augmentation de 20 à 30% de leurs effectifs étudiants d'ici 2011<sup>2</sup>.

Au Québec aussi les effectifs étudiants sont en augmentation. Ils totalisent maintenant 238 472 étudiants universitaires, soit 152 261 étudiants à temps complet et 86 211 étudiants à temps partiel. Tandis que les effectifs à temps partiel connaissent une deuxième hausse annuelle successive, les effectifs à temps complet augmentent pour une cinquième année consécutive, tel que le montre le GRAPHIQUE A. Entre 1997 et 2002, le nombre d'étudiants à temps complet a ainsi augmenté de 17,5% dont on peut estimer qu'environ la moitié se retrouvent dans le secteur des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres.

<sup>2</sup> AUCC. *Orientations, le milieu universitaire*, Ottawa, 2002, pages 2 à 17.

## GRAPHIQUE A

### Évolution des effectifs étudiants universitaires au Québec



En cinq ans, le nombre d'étudiants à temps complet a augmenté de 17,5%.

Source : CRÉPUQ. Évolution du nombre de personnes inscrites (au 24 septembre de chaque année).

Les variations des effectifs étudiants universitaires sont habituellement influencées par deux facteurs, soit les variations de population parmi les cohortes de 18 à 30 ans et les variations dans les taux de fréquentation universitaire parmi l'ensemble de la population adulte. Sur le plan démographique, les projections les plus récentes de Statistique Canada indiquent que le nombre de jeunes de 18 à 21 ans au Canada devrait augmenter de 8,5% entre 2000 et 2011. Toutefois, cette augmentation ne sera pas répartie uniformément à travers l'ensemble des régions du Canada. Pour sa part, le Québec devrait plutôt connaître une légère diminution d'environ 2% du nombre de personnes âgées de 18 à 21 ans. Néanmoins, il ne faudrait pas en conclure à une baisse automatique des effectifs étudiants au Québec. Les tendances passées nous indiquent plutôt qu'une hausse des effectifs étudiants demeure possible même dans un contexte défavorable sur le plan démographique.

En effet, sur le plan de la fréquentation universitaire, le Québec bénéficiera vraisemblablement de l'impact positif d'une combinaison de sous-facteurs. Premièrement, les progrès remarquables accomplis par le Québec en matière de scolarisation depuis la révolution tranquille font en sorte que la société québécoise compte maintenant un grand nombre de parents diplômés universitaires qui pourraient, à leur tour, encourager leurs enfants à poursuivre des études universitaires. Deuxièmement, de plus en plus de jeunes sont conscients des avantages sociaux et économiques que procure une éducation universitaire. Ils sont aussi mieux informés des attentes du marché du travail en matière de formation et des meilleures possibilités d'emploi qui sont offertes aux diplômés universitaires.

Non seulement les diplômés universitaires ont-ils accès à un bassin d'emplois allant en s'élargissant, mais ils voient également leurs revenus d'emploi augmenter de façon constante tout au long de leur carrière tandis que les revenus des personnes n'ayant pas fait d'études postsecondaires tendent à se stabiliser relativement tôt. Et ceci est vrai également pour les

diplômés des sciences sociales et de certains secteurs des sciences humaines qui, à mesure qu'ils acquièrent de l'expérience sur le marché du travail, voient leur niveau de revenu se confondre au fil des ans avec ceux des diplômés de programmes professionnels<sup>3</sup>.

Troisièmement, la place grandissante de la population immigrante au sein de la collectivité québécoise et, en particulier parmi les cohortes de jeunes, risque de favoriser une hausse des effectifs étudiants puisque cette population est davantage portée à s'inscrire à l'université. De

**À mesure qu'ils acquièrent de l'expérience sur le marché du travail, les diplômés des sciences sociales et de certains secteurs des sciences humaines voient leur niveau de revenu se confondre avec ceux des diplômés de programmes professionnels.**

plus, l'immigration pourrait se superposer à un quatrième sous-facteur lié celui-là à la concentration de la croissance démographique dans les grandes agglomérations urbaines du Québec. En effet, on observe que les jeunes vivant dans les villes ont davantage tendance à fréquenter l'université que les jeunes vivant en région. Une ville comme Montréal, qui accueille une part importante de la population immigrante du Québec et compte plusieurs établissements universitaires, pourrait donc particulièrement profiter de la conjugaison de ces éléments.

Il est difficile de prédire avec assurance l'évolution des effectifs étudiants universitaires au Québec au cours des prochaines années, étant donné le nombre de facteurs qui entrent en jeu et leur interaction possible. On peut toutefois supposer que la légère baisse de population parmi les cohortes de jeunes adultes puisse être compensée, voire contrecarrée, par une hausse de la fréquentation. De plus, on peut s'attendre à ce que la hausse marquée des effectifs étudiants dans trois des quatre provinces les plus peuplées du Canada ait des retombées sur les

établissements universitaires anglophones du Québec, certains étudiants de ces provinces choisissant de poursuivre leurs études au Québec afin d'augmenter leurs chances d'être acceptés dans le programme de leur choix.

Comme semble l'indiquer la tendance des dernières années, les effectifs étudiants universitaires au Québec pourraient donc continuer à augmenter, bien qu'à un rythme moindre que ce que l'on pourra observer en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Au pire, ils devraient se stabiliser. Du moins d'un point de vue macroscopique, car la situation pourrait être fort différente d'un établissement à l'autre et des variations importantes risquent d'apparaître entre les universités situées dans les grands centres urbains et celles situées en région. Un organisme comme le FQRSC ne manquera pas d'être interpellé par ce double défi qui consistera à la fois, à répondre à des besoins grandissant dans certaines universités tout en continuant de soutenir une vie intellectuelle active et des activités de recherche de qualité dans les établissements de plus petite taille.

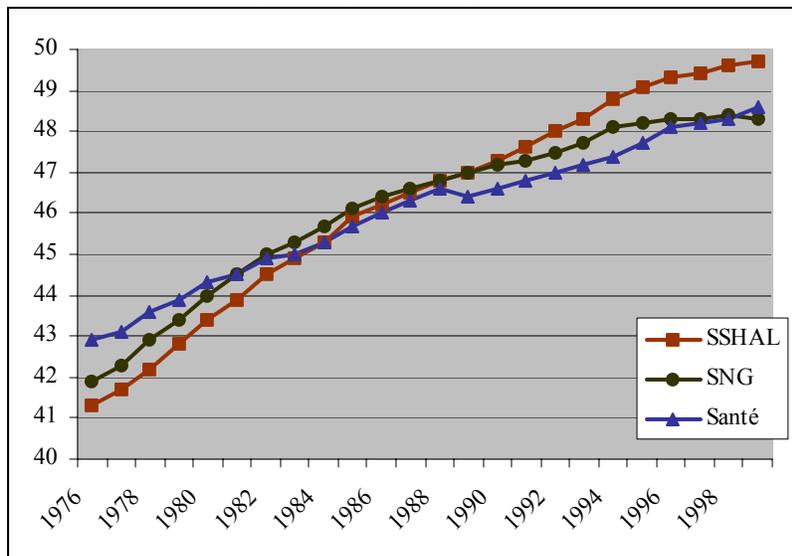
<sup>3</sup> AUCC. *Orientations, le milieu universitaire*, Ottawa, 2002, pages 13-14.

## Seconde pression : Le renouvellement du corps professoral

Depuis plus de 20 ans, l'âge moyen des professeurs d'universités au Canada n'a cessé d'augmenter, passant de 44 ans au début des années 80, à 47 ans au début des années 90 et se situant maintenant un peu au-dessus de 49 ans. En fait, la proportion de professeurs de plus de 54 ans a doublé au cours des 20 dernières années et a même dépassé les 30% pour la première fois en 1998. Pour les sciences sociales, les sciences humaines, les arts et les lettres, cette situation est d'autant plus inquiétante que c'est dans ce secteur que l'on trouve la moyenne d'âge la plus élevée, tel que le montre le GRAPHIQUE B. Au total, une étude récente estime que les universités canadiennes devront procéder à l'embauche de 30 000 à 40 000 nouveaux professeurs de toutes disciplines d'ici 2011!<sup>4</sup>

### GRAPHIQUE B

#### Évolution de l'âge moyen des professeurs d'université au Canada



L'âge moyen des professeurs a augmenté plus rapidement dans les disciplines des sciences sociales et des sciences humaines.

Source : AUCC. *Orientations, le milieu universitaire*, Ottawa, 2002, page 24.

Le portrait est sensiblement le même pour le Québec, puisque des départs massifs à la retraite viendront s'ajouter au cours des prochaines années, à l'attrition normale due à des causes naturelles ou à l'embauche de professeurs par le secteur privé. Les universités québécoises devront donc relever un défi de taille, soit celui de procéder au renouvellement d'une partie importante de leur corps professoral dans un contexte où le développement de la société du savoir et le rôle central que jouent les chercheurs universitaires dans notre système de recherche et d'innovation demanderont également que les ressources professorales soient augmentées.

Il est clair que pour parvenir à relever un tel défi, il faudra que les universités augmentent le nombre de diplômés de doctorat mais aussi qu'elles réussissent à en intéresser un plus grand nombre à la carrière universitaire. À cet égard, elles ne devront rien prendre pour acquis, puisque historiquement, la majorité des diplômés de doctorat ont eu tendance à œuvrer à l'extérieur du

<sup>4</sup> AUCC. *Orientations, le milieu universitaire*, Ottawa, 2002, page 24.

milieu universitaire. Des données<sup>5</sup> montrent que, dans le domaine des sciences sociales et des sciences humaines, 55% des détenteurs de doctorat travaillent pour le secteur privé, au gouvernement, dans des organisations non gouvernementales ou dans le secteur à but non lucratif.

Compte tenu de l'importance stratégique pour le secteur privé et le gouvernement de se doter d'un personnel hautement qualifié, les universités peuvent s'attendre à faire face à une solide concurrence (notamment au niveau des salaires et des avantages sociaux) pour attirer et retenir

**Dans le domaine des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres, 55% des diplômés de doctorat travaillent hors du milieu universitaire.**

les diplômés de doctorat. Elles devront aussi faire face à la concurrence des autres établissements universitaires. Les universités les mieux nanties, celles bénéficiant des meilleures infrastructures de recherche et pouvant offrir les environnements de recherche les plus stimulants, seront nettement avantagées dans leurs efforts de recrutement.

Pour le Québec, le défi n'en sera que plus grand en raison de sa situation linguistique. Ainsi, tandis que de nombreux doctorants formés ici sont en mesure de s'exprimer en anglais et donc, susceptibles d'être recrutés par des universités de l'extérieur de la province, les universités francophones du Québec, elles, ne pourront guère s'alimenter ailleurs en

Amérique du Nord. Les universités anglophones du Québec ne seront pas épargnées non plus, puisqu'elles se trouvent déjà confrontées à une concurrence de plus en plus féroce de la part d'universités situées ailleurs au Canada ou aux États-Unis. En définitive, toutes les universités québécoises seront affectées par le contexte hautement concurrentiel qui prévaudra au cours des prochaines années dans le recrutement de professeurs à travers le continent. Elles devront nécessairement offrir un environnement de recherche et un encadrement financier qui se comparent avantageusement à ce qui s'offre ailleurs sur le continent si elles veulent parvenir à attirer et à retenir de jeunes professeurs-chercheurs talentueux.

Le renouvellement du corps professoral prendra place dans un contexte où les universités québécoises n'ont toujours pas remplacé l'ensemble des ressources professorales perdues au cours des années 90. En effet, après avoir atteint un sommet de 9 050 professeurs de carrière en 1994, leur nombre est passé à 8 005 en 1999 –le même qu'en 1988– représentant ainsi une baisse de 12%. Le secteur des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres a été particulièrement touché, puisque des 1 045 postes de professeurs perdus entre 1994 et 1999, 62% l'ont été dans ce secteur<sup>6</sup>. Le FQRSC est pleinement conscient des efforts que devront déployer les établissements universitaires du Québec en matière de recrutement et d'intégration de nouveaux professeurs-chercheurs. À l'intérieur des moyens financiers qui seront mis à sa disposition, il soutiendra les universités et contribuera à la formation de nouveaux chercheurs et au démarrage de carrière de recherche.

<sup>5</sup> AUCC. *Orientations, le milieu universitaire*, Ottawa, 2002, page 82.

<sup>6</sup> Données provenant de la CREPUQ.

### *Troisième pression : La compétitivité du financement de la recherche*

La compétitivité des économies des pays développés de même que leur développement social et culturel sont de plus en plus associés à leur capacité de soutenir adéquatement le développement de leurs activités de recherche. Rien de surprenant donc à ce que de nombreux pays de l'OCDE aient annoncé leur intention de hausser leurs investissements dans leur système de R-D. Pour sa part, le Canada s'est donné comme objectif de passer du 14<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> rang en terme de dépenses intérieures brutes de R-D par rapport au PIB, d'ici 2010. Cet objectif ambitieux interpelle directement les universités canadiennes. En effet, alors que dans la plupart des pays de l'OCDE, les universités représentent moins de 20% des efforts de R-D, au Canada, elles sont le foyer d'un tiers de ces activités.

**Dans le secteur des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres, près de 650 postes de professeurs ont disparu entre 1994 et 1999.**

Pour assurer le développement de la capacité de recherche au sein des universités, la recette est relativement simple. Il faut tout d'abord attirer de jeunes chercheurs talentueux et retenir les chercheurs de renom. Puis, leur fournir des infrastructures de recherche de qualité (laboratoires, bibliothèques, ressources professionnelles, etc.) et leur donner accès à un bassin suffisant d'étudiants de maîtrise et de doctorat et de chercheurs postdoctoraux. Enfin, il faut leur procurer un financement adéquat au niveau des frais directs et des frais indirects de la recherche. En bout de ligne, c'est en comparaison des efforts déployés par ses concurrents que les investissements

d'un pays ou d'un État en recherche, seront jugés. En d'autres mots, il ne suffit pas que d'investir en recherche, il faut le faire plus et mieux que les autres si l'on ne veut pas se laisser distancer.

**Le Québec doit s'assurer que ses investissements en recherche lui permettront de maintenir sa position concurrentielle par rapport aux autres provinces canadiennes et aux économies de pays étrangers de taille comparable.**

Dans le cas du Québec, la compétitivité accrue qui prévaut au niveau mondial dans le financement de la recherche universitaire soulève deux préoccupations. Comme toutes les autres nations développées, il doit s'assurer que ses investissements en recherche lui permettront de maintenir sa position concurrentielle par rapport aux autres provinces canadiennes et aux économies de pays étrangers de taille comparable. Du même souffle, compte tenu des investissements importants consacrés par le gouvernement fédéral en recherche au cours des dernières années, le Québec doit également s'assurer que ses propres investissements lui permettront de continuer d'exercer un leadership véritable et de conserver sa capacité d'intervenir et d'orienter le développement de son système de recherche et d'innovation.

Comme le montre le TABLEAU G, au cours des dernières années, le gouvernement du Québec a entrepris de réinvestir dans ses trois Fonds de recherche, faisant passer leur enveloppe budgétaire globale de 100M\$ en 1998-99 à 160M\$ en 2002-03. Malheureusement, le dernier budget provincial n'a pas permis de poursuivre cet effort, du moins pour le moment.

TABLEAU G						
<b>Budgets des trois Fonds de recherche du Québec (M\$ courant)</b>						
	98-99	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04
FRSQ	43,0	50,9	57,0	72,6	75,1	70,0
FQRNT	26,3	29,5	35,7	36,2	38,1	35,5
FQRSC	32,2	36,0	43,6	43,7	46,2	43,1

Source : MDER. Évolution des crédits des Fonds subventionnaires (répartition au prorata entre le FQRSC et le FQRNT pour les années antérieures à leur création, soit 1998-99 à 2000-01)

À partir de la seconde moitié des années 90, le gouvernement fédéral a justement recommencé à investir dans la recherche après avoir effectué d'importantes compressions auparavant. Ces investissements ont notamment mené à la création de nouveaux organismes ou programmes voués au financement de la recherche universitaire et à l'aide aux étudiants, tels la Fondation canadienne pour l'innovation, le Programme des Chaires de recherche du Canada et le Programme des Bourses du Millénaire. Le plus récent budget du gouvernement fédéral déposé en février 2003, comportait près d'une vingtaine de mesures ciblant spécifiquement le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire et qui totalisaient plus d'un milliard de dollars. Comme on peut le voir au TABLEAU H, les trois organismes subventionnaires fédéraux ont bénéficié d'une partie de ces investissements. Tout indique que le gouvernement fédéral continuera d'accroître ses investissements en recherche universitaire puisqu'il s'est engagé à doubler d'ici 2010 le financement de la recherche au Canada, ce qui suppose une majoration annuelle de 9% des budgets pour la période 2002 à 2010. Ceci entraînera une pression constante au niveau des frais directs et indirects de la recherche pour les établissements universitaires qui interpellera les organismes subventionnaires comme le FQRSC.

TABLEAU H						
<b>Budgets des organismes subventionnaires fédéraux (M\$ courant)</b>						
	98-99	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04 <sup>e</sup>
IRSC (CRM)	277	317	392	516	592	647
CRSNG	499	549	568	618	681	736
CRSH	104	127	145	175	208	238

Source : AUCC (1994 à 2001) et estimations basées sur le Budget fédéral 2003 (pour 2003-04).

Fait intéressant à noter, le dernier budget fédéral annonçait notamment la mise sur pied d'un nouveau Programme de bourses de maîtrise et de doctorat pour les étudiants du secteur des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres dont le budget viendra s'ajouter aux fonds consentis au Conseil de recherche en sciences humaines. Il faut dire que cette mesure survient après plusieurs initiatives qui avaient laissé pour compte les sciences sociales, les sciences humaines, les arts et les lettres. On pense ici notamment au Programme des chaires de recherche du Canada dont on estime qu'à terme, seulement 20% des chaires ordinaires seront allouées aux sciences sociales et humaines, nonobstant le fait que ces dernières mobilisent plus de 50% des effectifs universitaires (professeurs à temps plein et étudiants des cycles supérieurs). De

même, en raison de sa logique d'attribution des fonds qui favorise les investissements dans les équipements lourds, il semble clair que les sciences sociales et humaines bénéficieront moins de la création de la Fondation canadienne de l'innovation que les autres secteurs disciplinaires.

Dans ce contexte, les investissements du gouvernement du Québec au soutien de la recherche en sciences sociales, en sciences humaines, en arts et en lettres apparaissent d'autant plus stratégiques qu'ils ont permis à ses chercheurs d'obtenir, par le passé, d'excellents résultats dans les concours fédéraux de subvention à la recherche, ce qui a contribué à renforcer le positionnement du Québec. Le FQRSC a joué un rôle de premier plan à cet égard en favorisant la complémentarité de ses interventions par rapport à celles du CRSH, ce qui a résulté en un meilleur soutien financier accordé aux étudiants de cycles supérieurs et contribué à accélérer le début de carrière en recherche de jeunes professeurs-chercheurs des universités québécoises. La performance des chercheurs québécois en sciences sociales, en sciences humaines, en arts et en lettres a eu pour effet de générer pour le Québec des investissements fédéraux de plus de 20M\$ par année, en moyenne, au cours des dix dernières années. Le FQRSC continuera de soutenir le développement de la recherche dans le secteur des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres au Québec et veillera à ajuster ses interventions de manière à maximiser les retombées des investissements fédéraux au Québec dans ce secteur disciplinaire.

**Le FQRSC veillera à ajuster ses interventions de manière à maximiser les retombées des investissements fédéraux au Québec dans le secteur des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres.**

#### *Quatrième pression : La structuration intensive de la recherche*

Sur la scène internationale, les dernières années ont été marquées par l'émergence de grands programmes internationaux de recherche dans plusieurs domaines, notamment dans le secteur biomédical avec les travaux sur le sida ou le génome humain. Ce phénomène de structuration a aussi eu cours en sciences sociales et en sciences humaines où il a pris la forme de programmes de recherche privilégiant le regroupement et la mise en réseau de chercheurs. En Europe notamment, l'*Economic and Social Research Council* de Grande-Bretagne a ainsi identifié une série de thématiques prioritaires auxquelles il a consacré une part importante de son budget. Aux États-Unis, le *National Science Foundation* a ciblé huit grands secteurs de recherche, dont les sciences sociales et économiques, tandis que le *National Endowment for the Humanities* a lancé l'initiative *We the people*, un vaste projet mobilisateur sur l'histoire américaine.

Au Canada, le gouvernement fédéral a lancé une série d'initiatives qui ont elles aussi contribué à une plus grande structuration. On voit ainsi apparaître de plus en plus de grands programmes thématiques de recherche dont le choix échappe aux intervenants provinciaux mais auxquels ceux-ci participent néanmoins au niveau de la mise en œuvre et notamment du financement. Ce fût notamment le cas au niveau de la recherche génomique (création des cinq centres de recherche de Génome Canada), en santé (création des treize instituts de recherche en santé), dans

le domaine du génie et des sciences naturelles (création du programme de réseaux de recherche du CRSNG voués à des travaux multidisciplinaires en génie et en sciences naturelles) ainsi qu'en sciences sociales et en sciences humaines (création du programme de recherche sur la nouvelle économie initié par le CRSH).

Pourtant, les effets négatifs d'une trop grande structuration de la recherche se font de plus en plus sentir, du moins dans les domaines des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres. Le FQRSC est directement interpellé par ce constat, notamment en raison des défis supplémentaires que cela pose au Québec, entre autres au niveau de l'évaluation par les pairs. Le réseautage entre les chercheurs québécois fait en sorte qu'il est de plus en plus difficile de constituer des comités d'évaluation dont les membres aient une connaissance suffisante des objets de recherche sans être en conflit d'intérêt. Recruter des évaluateurs de l'extérieur du Québec s'avère également difficile puisque le bassin de chercheurs francophones est plus limité et que les chercheurs québécois collaborent étroitement avec plusieurs d'entre eux. De plus, une trop grande propension à favoriser la structuration à tout prix comporte le double risque de voir des regroupements de convenance apparaître et de perdre le bénéfice du maintien d'équipes de recherche concurrentes dans des domaines comme la science politique, l'économie, le droit, etc.

C'est en ayant ces préoccupations à l'esprit que le FQRSC continuera de procéder à une veille constante des interventions fédérales. Les activités de veille stratégique du Fonds soutiendront également son action en vue d'outiller les chercheurs et les étudiants des cycles supérieurs dans leurs revendications en vue d'améliorer le soutien à la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et lettres. Le Fonds continuera aussi de soutenir des regroupements de chercheurs, tout en s'efforçant d'atténuer les impacts négatifs qui accompagnent parfois les efforts de structuration de la recherche. Sa capacité d'action sera toutefois directement tributaire des ressources qui lui seront allouées. À cet égard, soulignons que l'augmentation constante des investissements fédéraux en recherche et leur propension à avoir des effets de plus en plus structurant posent de nouveaux défis quant à la capacité du système québécois de recherche et d'innovation de poursuivre son développement de façon autonome et originale. Il faudra donc s'assurer que le FQRSC ait à sa disposition les ressources nécessaires pour éviter une marginalisation qui serait contraire à l'affirmation de la société québécoise.

**Le FQRSC continuera de soutenir les regroupements de chercheurs, tout en s'efforçant d'atténuer les impacts négatifs qui accompagnent parfois les efforts de structuration de la recherche.**

### **3.2 Tendances influençant les besoins et les attentes de la société**

En plus de tenir compte des pressions qui marqueront le système universitaire québécois au cours des prochaines années, les interventions du FQRSC devront également s'adapter aux grandes tendances qui affecteront la définition des besoins et des attentes de la société à l'égard des

sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres. Ces tendances découleront notamment du développement de la société du savoir, des attentes grandissantes suscitées par la valorisation de la recherche, des préoccupations de la société concernant l'éthique et l'intégrité ainsi que du questionnement entourant la place de la formation et de la recherche en arts et en sciences sociales et humaines (communément appelés les *Humanités*).

*Première tendance : Le développement de la société du savoir*

Le développement de l'économie du savoir fait en sorte que, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, le capital intangible compte davantage que le capital tangible. La société du savoir replace l'individu au cœur du développement, car elle repose d'abord et avant tout sur la qualité des ressources humaines qui est elle-même tributaire de la qualité de la formation (c'est-à-dire leurs connaissances et leurs compétences, leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être).

Parce que l'économie du savoir précède le concept de société du savoir et fait appel à des produits de haute technologie, certains pensent que ce sont principalement des technologues dont le marché du travail aura le plus besoin. Dans les faits, la demande pour du personnel hautement qualifié est élevée dans tous les domaines de formation. Elle ne se limite pas aux domaines du génie ou des sciences naturelles ou même aux programmes à vocation professionnelle, car l'une des caractéristiques les plus marquantes de la société du savoir est qu'elle exige des compétences et des connaissances toujours plus étendues de la part des ressources humaines.

**De par leur formation polyvalente et leur capacité à comprendre et à résoudre des problèmes complexes, les diplômés des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres sont bien préparés à contribuer à la société du savoir.**

Les entreprises et les organisations ont clairement besoin de travailleurs qui peuvent faire des liens entre la théorie et la pratique, penser de façon logique et analytique, qui ont une intelligence émotionnelle leur permettant de travailler efficacement avec les membres de la direction et d'interagir adéquatement avec les employés et les clients et qui sont capables de communiquer de façon efficace et nuancée dans des contextes changeants. Or, des études en sciences sociales, en sciences humaines, en arts et en lettres favorisent précisément le développement de ces compétences. De par leur formation polyvalente et leur capacité à comprendre et à résoudre des problèmes complexes, les diplômés des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres sont bien préparés à contribuer à la société du savoir.

**La demande pour les diplômés des sciences sociales et humaines ne cesse de croître au Canada, de même que le niveau des salaires qui leur sont versés.**

D'ailleurs, la demande pour ces diplômés (surtout en sciences sociales et en sciences humaines) ne cesse

de croître au Canada de même que le niveau des salaires qui leur sont versés. Au cours des dernières années, ces diplômés ont été recrutés dans plusieurs des secteurs d'emploi les plus en croissance, soit les secteurs des arts, de la culture et des loisirs, des sciences de la gestion, des sciences sociales, de l'éducation et de l'administration publique et rien ne laisse présager que cette tendance changera à court ou moyen terme<sup>7</sup>.

En plus d'être des travailleurs recherchés, il semble que la simple présence d'étudiants, de chercheurs et de diplômés des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres au sein d'une communauté ait un impact favorable sur son développement. Une recherche<sup>8</sup> récente menée aux États-Unis montre que le développement économique d'une communauté va de pair avec son niveau de tolérance sociale et de diversité culturelle, ce qui se matérialise notamment par la présence en son sein de chercheurs de toutes disciplines, de créateurs, d'inventeurs, d'écrivains et d'artistes. L'Étude du *Brookings Institute* indique que les innovateurs (qu'il s'agisse de chercheurs, d'ingénieurs, de créateurs ou d'artistes) ont une propension naturelle à se regrouper dans des zones urbaines où ils pourront trouver un environnement stimulant sur le plan social et culturel et tolérant sur le plan des valeurs morales. Ils recherchent des endroits où souffle un vent de tolérance et d'ouverture face aux idées nouvelles et radicales. En somme, des endroits qui leur procureront de multiples occasions d'échanger leurs idées avec d'autres esprits créatifs, pour stimuler leur propre créativité et nourrir leur appétit pour la recherche, la réflexion, l'imagination et l'innovation. L'étude du *Brookings Institute* tend à démontrer que, contrairement à ce que l'on pourrait croire, le développement culturel et social d'une communauté contribue directement à sa réussite économique.

L'étude du Brookings Institute tend à démontrer que le développement culturel et social contribue directement à la réussite économique d'une communauté.

L'importance des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres n'a donc jamais paru aussi grande. Le FQRSC se réjouit du fait que l'on reconnaisse de plus en plus l'apport des diplômés de ces disciplines, et ce, autant sur le plan de leur contribution au développement économique que sur celui de leur rôle dans le développement social et culturel de la communauté. Mais l'émergence de la société du savoir n'est pas sans soulever des questions, notamment quant aux effets de la globalisation sur le tissu social, quant aux périls environnementaux découlant d'un mode de vie basé sur le consumérisme et quant aux risques de voir une partie de la population mondiale être laissée pour compte. Le Fonds est convaincu que la formation reçue par les diplômés des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres en fait des citoyens particulièrement éclairés et souhaite qu'elle les incite à participer activement aux débats de société. C'est dans cet esprit que le FQRSC continuera de soutenir le développement des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres et s'efforcera de mettre en valeur leur contribution multiforme au développement de notre société.

<sup>7</sup> AUCC. *Orientations, le milieu universitaire*, Ottawa, 2002, page 11.

<sup>8</sup> FLORIDA, Richard et Gary GATES. *Technology and Tolerance : The Importance of Diversity to High-Technology Growth*, June 2001, Brookings Institution, Survey Series, 12 pages.

## *Deuxième tendance : Les attentes élevées en matière de valorisation de la recherche*

La valorisation des innovations découlant de la recherche universitaire est de plus en plus considérée comme un outil de développement de premier ordre. La Norvège, la Grande-Bretagne et l'Australie, pour ne nommer que quelques pays, ont tous fait connaître leur intention de développer davantage la valorisation de la recherche universitaire sur leur territoire. En Amérique du Nord, les États-Unis, notre premier partenaire commercial, compte depuis une vingtaine d'années sur un important réseau de bureaux de valorisation répartis à travers ses principaux établissements de recherche universitaire.

Au Canada, on a assisté à un véritable crescendo en faveur de la valorisation depuis quatre ans. Le Conseil consultatif des sciences et de la technologie du Canada a tout d'abord publié un rapport<sup>9</sup> en 1999 dont les recommandations avaient pour but de maximiser les retombées des investissements des contribuables canadiens dans la recherche universitaire. Puis, le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes s'est penché sur la question et a invité le gouvernement fédéral à soutenir le développement de la valorisation dans les universités canadiennes. Celles-ci, par l'intermédiaire de l'Association des universités et collèges du Canada, se sont engagées à tripler d'ici 2010 leurs résultats de valorisation en autant qu'elles puissent bénéficier de l'appui du gouvernement fédéral. Cet engagement mutuel du gouvernement d'Ottawa et des universités a d'ailleurs été intégré à la Stratégie canadienne d'innovation rendue publique récemment<sup>10</sup>.

Les mesures adoptées au Canada et ailleurs afin de favoriser le développement de la valorisation surviennent à une époque où les exigences de reddition de compte à l'égard de l'utilisation des fonds publics vont grandissant. D'un côté, elles reflètent une meilleure compréhension du potentiel qu'offre la recherche en termes de développement et, de l'autre, révèlent la volonté des décideurs et de la population de voir les sommes consacrées à la recherche entraîner des retombées tangibles. Malheureusement, la valorisation de la recherche est encore trop souvent restreinte à la seule dimension de la production de nouveaux biens ou de services pouvant mener à une mise en marché. En réalité, réduire ainsi la valorisation serait faire fi de pans entiers de la recherche universitaire et se priver des innovations sociales et culturelles qui en découlent. L'innovation n'est pas qu'une affaire de développement technologique dans les industries ou de recherche appliquée dans les laboratoires universitaires. Elle concerne l'ensemble de la société, et ce, dans toutes les dimensions de son développement : l'économie, l'éducation, la santé, la culture, l'administration publique, etc.

Au Québec, un organisme spécifiquement voué au développement de la valorisation de la recherche universitaire, Valorisation-Recherche Québec, intègre l'ensemble des secteurs de recherche à sa mission et accueille d'ailleurs les présidents-directeurs généraux des trois Fonds de recherche du Québec sur son conseil d'administration. Comme le soulignait le Conseil de la science et de la technologie dans un avis publié en l'an 2000, «on réalise de plus en plus que

---

<sup>9</sup> Conseil consultatif des sciences et des technologies du Canada. *Les investissements publics dans la recherche universitaire : comment les faire fructifier?*, 1999, 62 pages.

<sup>10</sup> AUCC et gouvernement du Canada. *Cadre de principes convenus concernant la recherche universitaire financée par le fédéral*, Ottawa, 18 novembre 2002, 4 pages.

l'innovation est avant tout un processus social, que les facteurs humains interviennent à toutes les étapes de ce processus et qu'un soutien efficace aux sciences naturelles et au génie et aux retombées de la R-D doit s'appuyer sur des connaissances issues de la recherche en sciences sociales et humaines»<sup>11</sup>. En fait, les sciences sociales, les sciences humaines, les arts et les lettres contribuent doublement au processus d'innovation. Elles sont tout d'abord des **sources d'innovation** sociales, organisationnelles et même technologiques, en ce qu'elles produisent des connaissances utilisables par d'autres acteurs (organismes, institutions, entreprises, communautés), ce qui leur permet d'améliorer leurs produits et leurs procédés. Elles offrent ensuite un **éclairage essentiel** à la compréhension, à la gestion et à la diffusion des innovations dans la société, lorsqu'elles prennent pour objet de recherche un aspect ou l'autre de l'innovation<sup>12</sup>.

En adoptant la *Politique québécoise de la science et de l'innovation*, le gouvernement du Québec a reconnu formellement l'importance des innovations sociales et culturelles. Encore récemment, le Plan stratégique 2001-2004 du MRST (maintenant intégré au MDER) a réaffirmé que :

«La croissance économique, la création d'emplois et la qualité de vie de la société québécoise dépendent toutes d'une aptitude collective à relever les défis de l'innovation. C'est un impératif absolu pour les entreprises, mais l'exigence n'est pas moins vive pour les autres organisations, qu'il s'agisse, par exemple, des administrations publiques, des établissements de santé et d'éducation ou des organisations sociales et communautaires. Afin d'améliorer la position du Québec à titre de société du savoir, il est primordial d'assurer un environnement favorable aux processus d'innovation technologique et sociale ainsi qu'à leur utilisation au sein de toutes les organisations.»<sup>13</sup>

Le FQRSC partage entièrement ce point de vue. Il entend jouer un rôle proactif dans le développement d'une culture de la valorisation de la recherche. En plus de participer à la mise en œuvre de la *Politique québécoise de la science et de l'innovation*, le Fonds est convaincu que les recherches qu'ils soutient peuvent contribuer positivement à la conception et à la mise en œuvre de plusieurs des grandes politiques de l'État québécois. Tel qu'indiqué à la FIGURE F à la page suivante, qu'il s'agisse de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, de trouver des façons de contrer le décrochage scolaire, de développer et de mettre en place des mesures de soutien à la famille... la plupart des grandes préoccupations sociales de notre collectivité se situent parmi les objets d'étude des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres. D'ailleurs, ce sont souvent des chercheurs de ces disciplines qui sont à l'origine de plusieurs des grandes avancées sociales que nous avons connues au cours des dernières années. Le Fonds continuera donc de favoriser la diffusion, le transfert et la valorisation des résultats de la recherche qu'il soutient.

---

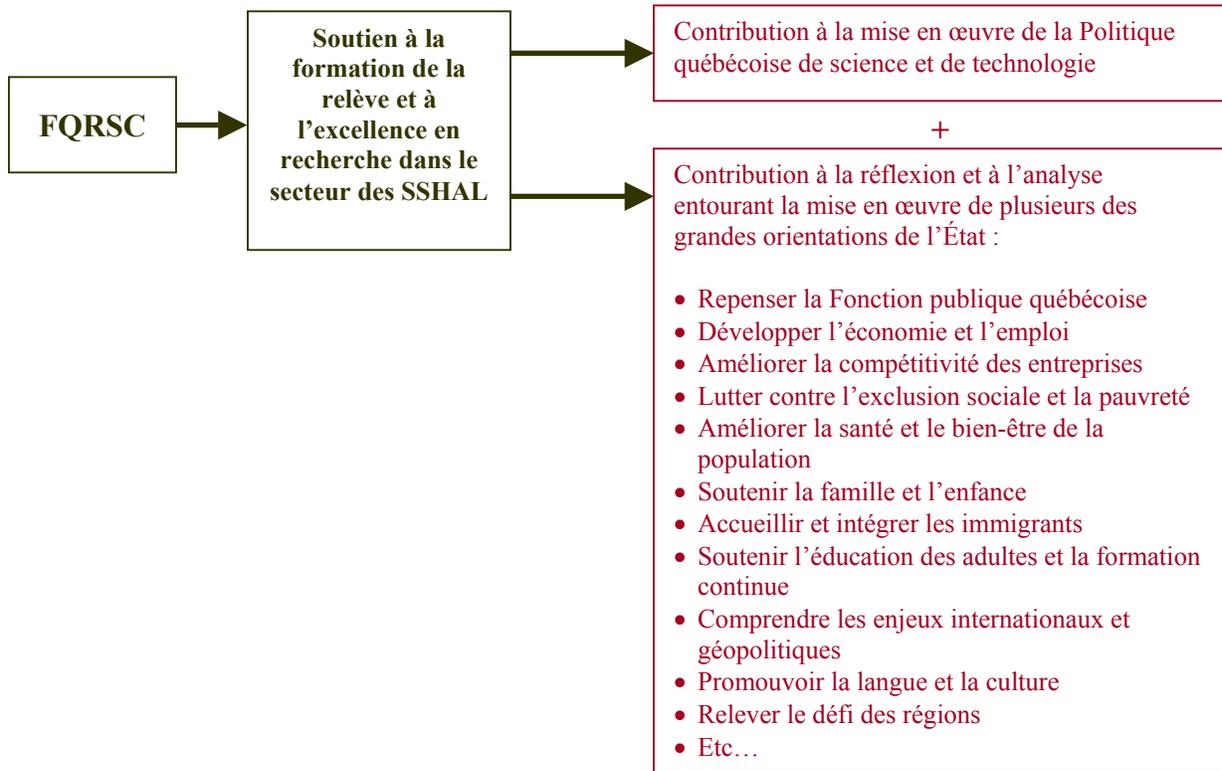
<sup>11</sup> Conseil de la science et de la technologie. *Avis sur L'apport de la recherche en sciences sociales et humaines à l'innovation sociale et technologique*, Québec, 2000, page i.

<sup>12</sup> Conseil de la science et de la technologie. *Avis sur L'apport de la recherche en sciences sociales et humaines à l'innovation sociale et technologique*, Québec, 2000.

<sup>13</sup> MRST. *Plan stratégique 2001-2004*, Québec, 2001, page 23.

FIGURE F

**Le FQRSC : Une contribution essentielle à la mise en œuvre de plusieurs des grandes politiques de l'État québécois**



*Troisième tendance : Les préoccupations à l'égard des considérations éthiques*

Les préoccupations de nature éthique semblent être partout présentes autour de nous. Aucun secteur d'activité ne peut y échapper. Le domaine de la recherche est, lui aussi, concerné. Quand ce n'est pas sur le plan de l'intégrité scientifique et de la probité des chercheurs, c'est pour s'interroger sur l'utilisation qui est faite des progrès de la science. Les médias et la population en général accordent de plus en plus d'attention à ces questions et sont d'autant plus exigeants lorsque des fonds publics sont en jeu. Dans plusieurs pays, les organismes subventionnaires n'ont pas manqué de réagir à cette situation en révisant leurs normes éthiques et en haussant leurs exigences à l'égard des établissements universitaires et des chercheurs.

Au Canada, les trois organismes subventionnaires fédéraux ont adopté en 1998 un énoncé de politique sur la recherche avec des êtres humains. Ils ont aussi mis sur pied un Secrétariat conjoint pour veiller à la mise en œuvre de cet énoncé et un groupe consultatif d'experts pour les conseiller en la matière. On ne peut que se réjouir de cette initiative, bien que celle-ci demeure

**Avec la publication de ses Orientations en matière d'éthique de la recherche en sciences sociales, le FQRSC se situe à l'avant-garde au Canada.**

fortement influencée par les sciences de la santé et que les préoccupations spécifiques et les besoins propres au domaine des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres n'y soient pas encore pleinement pris en compte. Un comité de travail spécial sera mis sur pied prochainement par les trois organismes subventionnaires fédéraux pour entamer une réflexion sur l'éthique de la recherche en sciences sociales et humaines. À cet égard, le FQRSC se situe à l'avant-garde au Canada puisqu'il s'est déjà doté d'*Orientations en matière d'éthique de la recherche sociale* et qu'il développe présentement de nouvelles orientations qui couvriront les sciences humaines, les arts et les lettres. Ce travail se poursuivra en parallèle mais aussi en collaboration avec la réflexion menée au niveau fédéral. De plus, le FQRSC continuera également de participer aux travaux du Comité de suivi du Plan d'action ministériel en éthique de la recherche et en intégrité scientifique du MSSS.

#### *Quatrième tendance : La place des arts et des sciences sociales et humaines*

Devant la montée du discours utilitariste à l'égard de la «rentabilité financière» des investissements consentis en enseignement supérieur et en recherche, des voix se font entendre à

**Le temps est venu d'intégrer le domaine des arts à la recherche et de reconnaître pleinement la valeur des activités de recherche-création.**

travers le monde pour redonner aux arts et aux sciences sociales et humaines la place qui leur revient. Les défis que présentent l'évolution rapide des sociétés et les bouleversements tant économique que politique que nous vivons appellent aussi à un retour des penseurs, des créateurs et des artistes au sein du débat public.

Au Canada, ce débat sur la place des arts et des sciences sociales et humaines au sein de la société a notamment mené à la mise sur pied d'un groupe de travail<sup>14</sup>. Toute cette réflexion a d'abord aboutie à une prise de conscience que ce sont souvent des problématiques sociales qui sont à l'origine des travaux de recherche des chercheurs des sciences

sociales et humaines et que ceux-ci sont nombreux à participer aux débats de la société civile. Malheureusement, leur participation passe souvent sous silence, notamment parce qu'elle n'est pas assez valorisée par le système d'enseignement supérieur et de recherche lui-même. Pourtant, la société a de plus en plus besoin (et les entreprises et les organisations aussi) de personnes hautement qualifiées capables de donner un sens à la multitude d'informations et de défis qui se posent à elles. Les chercheurs des sciences sociales et humaines doivent donc continuer d'être présents dans les débats de la société civile et leur contribution aux débats de société se doit d'être mieux reconnue.

Le temps est également venu d'intégrer pleinement le domaine des arts à la recherche. La recherche-création en milieu universitaire est une démarche de recherche favorisant la création ou l'interprétation d'œuvres littéraires ou artistiques. Elle présente un caractère d'évolution, d'originalité, d'innovation ou de renouvellement par rapport à l'état présent du domaine. Elle

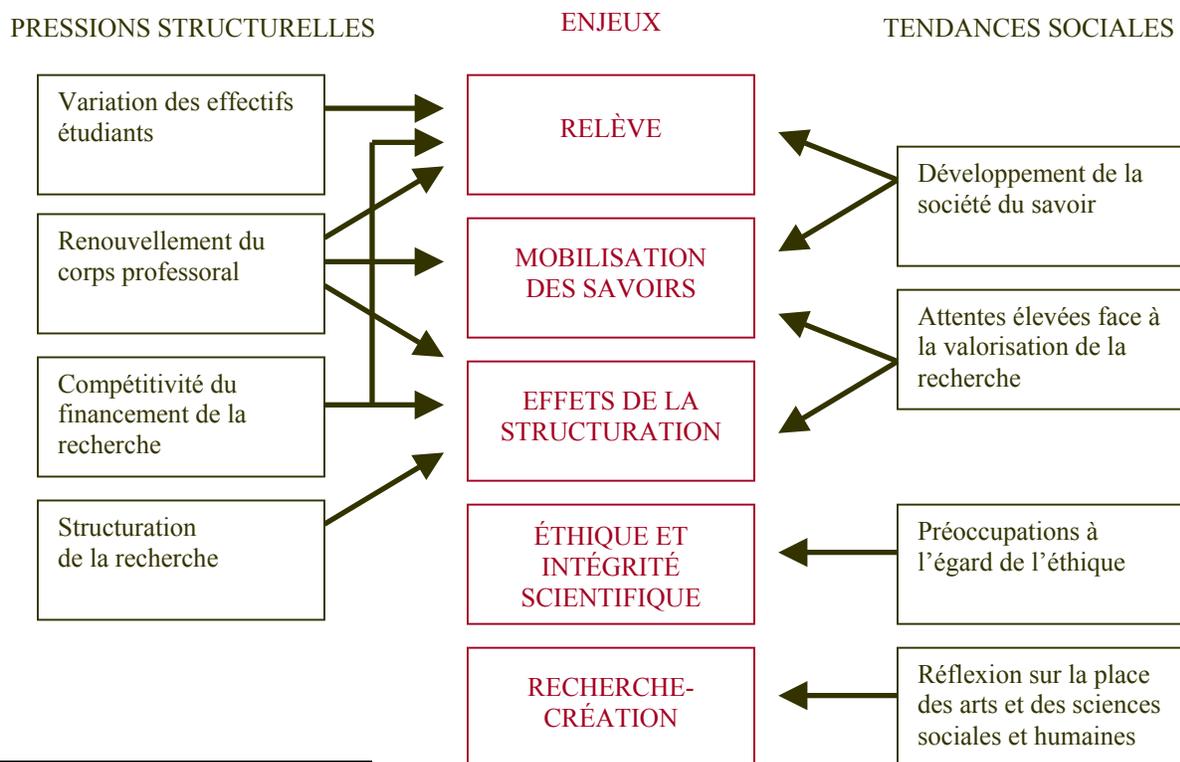
<sup>14</sup> CRSH. Groupe de travail sur l'avenir des humanités, *Les humanités en 2010, Mondes de pensée*. CRSH, Ottawa, mars 2001, 32 pages.

explore de nouvelles avenues qui enrichissent le secteur des arts et des lettres et le patrimoine culturel de la société. En ce sens, elle participe de l'innovation culturelle et technologique que l'on retrouve dans diverses formes d'art (qu'on pense entre autres au développement de nouvelles formes de sensorialité, à l'usage de nouveaux matériaux, au développement du multimédia, etc.). De surcroît, les arts sous toutes leurs formes s'intègrent aussi de plus en plus aux recherches menées dans les disciplines traditionnelles des sciences sociales et humaines. L'évolution de la technologie y est pour beaucoup. Grâce à elle, on peut maintenant mieux intégrer les disciplines textuelles, les disciplines visuelles et les arts de la scène aux autres disciplines des sciences sociales, des sciences humaines et des lettres en réunissant les mots, le son, l'image et la gestuelle. On peut favoriser les collaborations entre universitaires, artistes, spécialistes du multimédia. Mais tout cela n'en est encore qu'aux balbutiements, on devra poursuivre les efforts dans cette voie.

### 3.3 Principaux enjeux identifiés par le FQRSC

Comme nous l'avons vu, les pressions subies par le système universitaire de même que certaines grandes tendances présentes dans l'environnement influenceront le développement de la formation, de la recherche et de l'innovation dans le secteur des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres au cours des prochaines années. En fait, tel que montré à la FIGURE G à la page suivante, les enjeux identifiés<sup>15</sup> par le FQRSC dans la foulée des consultations effectuées dans le cadre de sa planification stratégique, s'insèrent tout à fait dans la dynamique de ces pressions et tendances.

FIGURE G – Liens entre les pressions, les tendances et les enjeux



<sup>15</sup> Notons qu'un sixième enjeu, celui du développement des Humanités, a également été identifié et que la réflexion à son sujet se poursuivra dans le cadre des travaux de mise à jour de la planification stratégique.

### *Assurer la relève de chercheurs*

Nul n'ignore que si aucune mesure n'est prise à court terme, il y aura une pénurie grave de professeurs-chercheurs, et ce, particulièrement dans le secteur des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres où on estime qu'il faudra procéder à l'embauche de 16 000 nouveaux professeurs-chercheurs au cours des prochaines années au Canada<sup>16</sup>. Assurer la relève de professeurs-chercheurs en ces domaines constituera un défi majeur durant la prochaine décennie dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. Pour le Québec, il s'agira sans nul doute de l'enjeu le plus important auquel sera confronté le système québécois de recherche et d'innovation. Cet enjeu sera marqué par des pressions inhérentes au système universitaire, telles que la **variation des effectifs étudiants**, le **renouvellement du corps professoral** et la **compétitivité du financement de la recherche**. Il répondra également à plusieurs besoins et attentes clairement formulés par la société et qui découlent de l'une des tendances les plus puissantes présente dans l'environnement à l'heure actuelle, soit le **développement de la société du savoir**.

### *Mobiliser les savoirs*

En plus de contribuer directement à la formation d'étudiants de cycles supérieurs, la recherche en sciences sociales, en sciences humaines, en arts et en lettres génère un vaste bassin de connaissances nouvelles et essentielles à une meilleure compréhension de l'être humain et des défis qui le confrontent. La diffusion et le transfert des connaissances sont sans contredit des activités indispensables à l'innovation sociale et culturelle et un élément incontournable dans la genèse d'une culture scientifique. Elles constituent également une condition préalable à l'assurance de retombées importantes des résultats de recherche pour les intervenants, les décideurs et la collectivité et apportent ainsi une réponse aux attentes de plus en plus élevées de la société quant à la **valorisation des résultats de la recherche**. Qui plus est, la diffusion des savoirs, que ce soit par le biais du système d'éducation ou de tout autre média ou de toute autre activité de vulgarisation, alimente la culture scientifique de la population favorisant, entre autres, une citoyenneté éclairée. Dans cette optique, le développement de la culture scientifique devient un impératif du **développement de la société du savoir**. L'enjeu de la mobilisation des savoirs est également lié à celui de la relève, puisque les activités de diffusion et de transfert de la recherche constituent un outil de premier choix pour valoriser les carrières en recherche et ainsi donner le goût aux étudiants des collèges et des universités de devenir à leur tour des chercheurs. Il contribue ainsi à aider le système universitaire à faire face aux défis posés par le **renouvellement du corps professoral**.

### *Tenir compte des effets de la structuration de la recherche*

Plus que jamais, recherche rime avec échanges, réseautage et mise en commun, notamment en raison de la complexité des objets qui fait appel à l'approche multidisciplinaire et intersectorielle. Le développement de regroupements de chercheurs, que ce soit des équipes, des centres, des groupes ou des réseaux favorise la collaboration entre chercheurs de différentes disciplines, de différentes universités et de différents secteurs et est susceptible de mener à de **nouvelles**

---

<sup>16</sup> Site Web de la Fédération canadienne des sciences humaines : <http://www.fedcan.ca/francais/policyandadvocacy/briefsandstatements/trendsandstatistics.cfm>

**innovations sociales et culturelles.** Depuis une vingtaine d'années au moins, la **structuration de la recherche** au Québec a connu un essor fulgurant. La mise en commun de ressources a, sans conteste, généré des économies d'échelle et contribué ainsi à améliorer la **compétitivité du financement de la recherche** effectuée dans les établissements universitaires québécois. Tout en évitant la concurrence malsaine qu'induit la recherche en vase clos, elle a toutefois eu certains effets indésirables. Bien qu'il ne fasse aucun doute que le développement des regroupements de chercheurs doit continuer d'être privilégié et soutenu, il apparaît maintenant impératif de prévenir les effets pervers que sont le risque de voir se constituer des regroupements artificiels ou forcés et les probabilités de saturation du système d'évaluation par les pairs.

### *Soutenir l'éthique en recherche*

Les **préoccupations de nature éthique** sont très présentes dans la société et concernent presque tous les milieux. Dans le domaine de la recherche universitaire, des questions d'éthique peuvent se poser sur plusieurs plans à la fois. Ainsi, elles interviennent dans le choix des objets de recherche, mais aussi dans les conditions d'exercice de la recherche (respect de la vie privée, de l'intégrité des personnes, obtention d'un consentement libre et éclairé des sujets de recherche, etc.). Elles sont également présentes dans la détermination de la propriété intellectuelle des résultats de la recherche (notamment celle des étudiants) et même dans l'évaluation des retombées de la recherche (notamment son impact sur la société). L'éthique se situe donc au cœur de la démarche scientifique, puisqu'elle contribue à sa rigueur et à la crédibilité des résultats de la recherche. La réflexion sur l'éthique dans les domaines des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres doit mener à la prise en charge des enjeux éthiques par les membres de la communauté scientifique et les utilisateurs des résultats de recherche.

### *Développer la recherche-crédation*

À l'instar de leurs collègues des sciences sociales et des sciences humaines, les chercheurs oeuvrant en recherche-crédation s'appuient sur un savoir théorique, dont ils n'ont de cesse de repousser les limites. Véritable source d'innovation culturelle, voire technologique, la démarche de recherche-crédation favorise à la fois l'enrichissement culturel et le rayonnement de la société. En plus de constituer un apport certain à la société et à la culture québécoises, elle offre un lieu privilégié pour la recherche interdisciplinaire et la formation d'étudiants. Elle s'inscrit dans le cadre plus vaste d'une réflexion menée à plusieurs niveaux dans la société quant à **la place des arts et des sciences sociales et humaines** dans le cursus universitaire et leur contribution à la formation, à la recherche et à l'innovation. Pour la première fois au Québec, un organisme subventionnaire de la recherche universitaire se voit confier un mandat de soutien à la recherche en arts et en lettres, reconnaissant ainsi la recherche-crédation comme une démarche de recherche universitaire à part entière.

# orientations

## CHAPITRE 4

### LES GRANDES ORIENTATIONS

Dans le cadre de son Plan stratégique 2002-2005, le FQRSC a identifié une série d'actions qu'il compte entreprendre. Celles-ci sont balisées par quatre grandes orientations qui visent à : (1) renouveler l'environnement de soutien à la recherche et à la création; (2) contribuer à la cohésion du système de recherche et d'innovation sociale et culturelle; (3) promouvoir l'intégrité du processus d'évaluation par les pairs et l'éthique de la recherche; et (4) offrir une structure organisationnelle efficace et transparente. Chacune de ces orientations est assortie d'axes d'intervention, d'objectifs spécifiques, de résultats attendus et d'indicateurs qui sont présentés de façon détaillée dans les pages suivantes. Certains indicateurs se rattachent à l'atteinte des objectifs tandis que d'autres portent sur l'atteinte des résultats. Les travaux de développement des indicateurs se poursuivront au cours de la prochaine année, dans le cadre de la mise en place de notre processus de suivi du plan stratégique et parallèlement à la mise sur pied de notre processus d'évaluation des programmes. Nous espérons ainsi pouvoir intégrer une série d'indicateurs de performance à l'intérieur du prochain plan stratégique.

#### **ORIENTATION 1 – Renouveler l'environnement de soutien à la recherche et à la création**

Ce n'est pas un hasard si la programmation constitue la première orientation du FQRSC, puisque les programmes de bourse et de subvention qu'il soutient sont au cœur de son action. Soucieux d'en assurer l'amélioration continue, le Fonds a identifié six axes d'intervention au niveau de sa programmation :

- Axe d'intervention 1.1 : L'architecture des programmes
- Axe d'intervention 1.2 : La relève de chercheurs
- Axe d'intervention 1.3 : La structuration de la recherche
- Axe d'intervention 1.4 : La recherche dans les domaines d'importance stratégique
- Axe d'intervention 1.5 : La diffusion, le transfert et la valorisation des connaissances
- Axe d'intervention 1.6 : L'évaluation des programmes

## Axe 1.1 Architecture des programmes

Le FQRSC entend revoir l'architecture de sa programmation, en s'assurant qu'elle se déploie de façon à **accueillir la diversité des pratiques de recherche** qui font la richesse de la communauté des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres. Le Fonds s'engage à adapter les modalités de soutien aux pratiques de recherche, et non l'inverse. La trentaine de programmes actuellement offerts sera examinée dans une perspective de **rationalisation de la programmation** qui reposera sur la valeur ajoutée de chacune de ses composantes. Les éléments pertinents de la programmation de transition seront conservés afin d'intégrer les acquis. L'importance des ensembles constitués dans les programmes structurants du FCAR et de la tradition de recherche en partenariat héritée des équipes CQRS seront reconnues. En réduisant le nombre de programmes, en allongeant la durée des subventions, en assouplissant les règles et en facilitant le suivi des modifications des programmes, le Fonds cherchera à **alléger la pression sur les chercheurs et les administrateurs de la recherche**. Une série de mesures opérationnelles seront mises en oeuvre afin **d'améliorer la gestion financière des subventions**.

La réflexion stratégique entourant la révision de l'architecture des programmes se fera dans une perspective d'harmonisation certes, mais principalement dans le but de renforcer le levier de la programmation autour des quatre cibles prioritaires que sont : (1) la relève de chercheurs, (2) la structuration de la recherche, (3) la recherche dans les domaines d'importance stratégique et (4) la diffusion, le transfert et la valorisation des connaissances.

## Axe 1.2 Relève de chercheurs

Les interventions programmatiques visant à **optimiser les conditions de formation et d'encadrement en recherche aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles** et à **favoriser le démarrage de carrière de recherche** sont directement en lien avec le premier enjeu stratégique retenu par le FQRSC, celui de la relève. Le Fonds envisage plusieurs moyens afin de soutenir la relève de chercheurs, notamment le développement de la complémentarité du financement par rapport à l'offre fédérale de bourses d'études, l'élaboration d'une politique de financement favorisant l'embauche d'étudiants par les chercheurs subventionnés et l'intégration des nouveaux chercheurs au sein d'équipes de chercheurs établis. Le Fonds entend également explorer la possibilité d'augmenter la durée de ses bourses d'études, dans la mesure où cela permettrait de diminuer la durée des études et d'augmenter le taux de diplômation. De plus, afin de contribuer à alimenter le bassin de la relève d'étudiants aux cycles supérieurs, le Fonds explorera des moyens de **créer une culture de recherche à la fin du premier cycle**, ce qui est susceptible de profiter particulièrement aux établissements universitaires de plus petite taille ou situés en région. Au chapitre du démarrage de carrière, la majoration des subventions d'établissement de nouveaux chercheurs et chercheurs-créateurs de même que l'intégration de volets de financement spécifiques aux programmes d'infrastructure sont au nombre des mesures envisagées. Finalement, sensible à la réalité des parents-boursiers, le Fonds analysera les mesures pouvant être mises en place afin de **faciliter la conciliation étude-famille**.

## Axe 1.3 Structuration de la recherche

**Soutenir l'approfondissement de thèmes de recherche qui nécessitent un effort concerté** demeure un objectif de premier plan qui appelle la révision et l'adaptation des modalités de

soutien aux équipes et aux regroupements stratégiques. Le FQRSC entend donc initier la révision de l'architecture de ses programmes en débutant par les éléments structurants de sa programmation. Le Fonds souhaite également **stimuler une culture d'innovation en recherche** à travers un nouveau Programme d'appui à la recherche innovante, qui s'inscrit tout à fait dans l'esprit d'un renouveau de l'environnement de soutien à la recherche. Ce programme vise à encourager des initiatives de recherche ayant un caractère novateur en favorisant les problématiques émergentes, l'utilisation de nouvelles approches méthodologiques, le couplage disciplinaire et l'originalité des retombées théoriques et pratiques. Convaincu du potentiel de développement de la recherche dans le domaine des arts, le Fonds **identifiera des stratégies pour soutenir la recherche-crédation**.

#### **Axe 1.4 Recherche dans les domaines d'importance stratégique**

Dans les domaines de recherche qu'il supporte, le FQRSC entend continuer à **favoriser la concertation autour de thématiques d'importance stratégique**. À cet égard, le Programme des actions concertées est le principal véhicule pour faciliter le maillage entre, d'une part, les besoins de recherche cernés par les milieux gouvernemental, communautaire, culturel et industriel et, d'autre part, les chercheurs des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres. Dans le cadre de ce Programme, les partenaires participent d'emblée à la définition de la problématique de recherche et sont étroitement associés à l'évolution et au suivi des travaux de recherche qu'ils contribuent à financer. Le Fonds apporte également son **appui à la recherche s'inscrivant dans les grandes politiques gouvernementales**, via le Programme des actions concertées et à travers diverses initiatives associant des partenaires gouvernementaux. Le Fonds entend maintenir son approche proactive dans l'identification de partenaires potentiels et le développement de nouvelles actions concertées.

#### **Axe 1.5 Diffusion, transfert et valorisation des connaissances**

Les publics-cible ainsi que les stratégies de diffusion et d'appropriation des connaissances sont intimement liés à la nature des objets et des approches de recherche. C'est pourquoi le FQRSC reconnaît à la fois **l'importance et la spécificité des différentes formes de mise en valeur des résultats de la recherche**. Le Fonds prévoit intégrer à ses principaux programmes de subvention des volets de financement distincts pour soutenir les activités de diffusion, de transfert et de valorisation. Bien que ces activités s'inscrivent toutes dans une perspective de mobilisation des savoirs, elles sous-tendent des démarches fort différentes et exigent des ressources dont l'ampleur peut varier grandement. Le Fonds souhaite également **favoriser et consolider les interfaces entre producteurs et utilisateurs de connaissances**. Le Fonds interviendra en amont de la recherche en incitant les chercheurs à présenter des stratégies de diffusion ou des plans de transfert détaillés. La consolidation des activités de suivi qui ponctuent le déroulement des actions concertées s'inscrit dans le même objectif. En multipliant les occasions de diffuser lui-même les résultats de recherche ou de soutenir leur diffusion, le Fonds contribuera **au rayonnement de l'expertise des chercheurs québécois**.

#### **Axe 1.6 Évaluation des programmes**

Soucieux de maintenir tant la pertinence que l'efficacité et l'efficience de sa programmation, le FQRSC se dotera d'un **processus d'évaluation interne des programmes de bourse et de**

**subvention.** Développée dans une perspective d'amélioration continue, l'évaluation des programmes contribuera à assurer l'adéquation des interventions du FQRSC avec les attentes du milieu de la recherche. Sur l'horizon 2003-2005, le Fonds entreprendra un vaste chantier en matière d'évaluation en se dotant d'une politique, d'un calendrier, d'outils et de devis d'évaluation, en plus d'initier son cycle pluriannuel d'évaluation des programmes. Parallèlement, le Fonds mettra en place des moyens pour inciter les chercheurs à rendre compte des retombées théoriques et pratiques de leurs projets de recherche financés. Les efforts déployés en ce sens s'insèrent dans une démarche plus globale visant à **développer des indicateurs d'impact de la recherche.**

## **ORIENTATION 1**

### **Renouveler l'environnement de soutien à la recherche et à la recherche-crédation**

<b>Axe d'intervention 1.1 – Architecture de la programmation</b>		
<b>Objectifs</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateurs</b>
<b>Accueillir la diversité des domaines de recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une programmation à géométrie variable est développée</li> <li>▪ Les critères d'évaluation et les modalités de financement sont adaptés à la diversité des pratiques de recherche</li> <li>▪ La fréquentation des programmes par domaines fait l'objet d'un suivi régulier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Profil de fréquentation des programmes par domaines (demandes et résultats des concours)</li> <li>▪ Évolution dans le temps du profil de fréquentation des programmes par domaines</li> <li>▪ Nombre de programmes offrant une géométrie variable</li> <li>▪ Périodicité du suivi de la fréquentation des programmes</li> <li>▪ Accroissement de la participation des chercheurs et étudiants en provenance des domaines moins bien représentés</li> </ul>
<b>Rationaliser la programmation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'apport spécifique de chacun des programmes à l'ensemble de la programmation est défini</li> <li>▪ Les éléments pertinents des programmes hérités du CQRS et du FCAR sont conservés et intégrés à la programmation du FQRSC</li> <li>▪ Des mesures sont adoptées afin que la rationalisation de la programmation n'entraîne aucune interruption de financement</li> <li>▪ Les principes de multi-appartenance des chercheurs sont clarifiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre et nature des modifications de programmes</li> <li>▪ Absence de redondance entre les objectifs des différents programmes</li> <li>▪ Périodicité de la révision de la programmation</li> <li>▪ Absence d'interruptions de financement qui seraient du à la disparition d'éléments de la programmation</li> <li>▪ Nombre de montages financiers construits en fonction de la multi-appartenance</li> </ul>

<p><b>Alléger la pression sur les chercheurs et les administrateurs de la recherche</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les règles de gestion des programmes sont simplifiées (harmonisation et allègement)</li> <li>▪ La durée du financement est prolongée dans les programmes structurants</li> <li>▪ Des fiches-synthèse présentant les programmes et les modifications de programmes sont diffusées périodiquement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Taux de satisfaction des chercheurs et des administrateurs (convivialité de la gestion, économies de gestion)</li> <li>▪ Périodicité et nombre d'actions d'informations techniques dirigées vers les chercheurs et administrateurs</li> <li>▪ Communication périodique avec les chercheurs et administrateurs</li> </ul>
<p><b>Améliorer la gestion financière des subventions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les montants minimum sur certains postes budgétaires sont abolis</li> <li>▪ Le principe de financement proportionnel au nombre de chercheurs est abandonné</li> <li>▪ Les fourchettes de financement sont augmentées</li> <li>▪ Le processus de justification budgétaire (au moment de la demande) est revu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proportion de demandes jugées inflationnistes par les comités d'évaluation</li> <li>▪ Variation de la subvention moyenne</li> <li>▪ Montants de subvention demandés (variation avec montants accordés)</li> </ul>

## Axe d'intervention 1.2 – Relève de chercheurs

Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs
<b>Optimiser les conditions de formation et d'encadrement en recherche aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'offre de bourses est concentrée sur les programmes de recherche</li> <li>▪ La complémentarité du financement par rapport à l'offre fédérale de bourses de recherche est favorisée</li> <li>▪ Une politique de financement favorisant l'embauche d'étudiants dans les programmes de subvention est développée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de demandes, taux de réussite, taux de financement et montant moyen des bourses</li> <li>▪ Proportion des sommes consacrées aux bourses dans le budget global du FQRSC</li> <li>▪ Proportion des budgets de subvention consacrée à l'embauche d'étudiants</li> <li>▪ Proportion des boursiers inscrits dans des programmes de recherche</li> <li>▪ Nombre de désistements au profit des bourses fédérales</li> <li>▪ Adoption de la politique de financement des étudiants</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'opportunité d'allonger la durée de financement des bourses est étudiée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise sur pied et démarrage des travaux d'un groupe de travail sur la durée des études supérieures</li> </ul>
<b>Favoriser le démarrage de carrière en recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des critères d'évaluation sont adoptés afin de tenir compte de l'avancement en carrière</li> <li>▪ Des volets de démarrage de carrière sont développés dans les programmes d'infrastructure</li> <li>▪ La subvention dans les programmes d'établissement de nouveaux chercheurs et de chercheurs-créateurs est majorée</li> <li>▪ Les regroupements qui associent des chercheurs établis et des nouveaux chercheurs sont encouragés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de demandes, taux de réussite, taux de financement et montant moyen des subventions</li> <li>▪ Adoption d'une méthode d'évaluation tenant compte de l'avancement en carrière</li> <li>▪ Nombre et proportion de programmes comportant un volet consacré au démarrage</li> <li>▪ Délai moyen pour le dépôt d'une première demande de la part d'un nouveau chercheur</li> <li>▪ Nombre de regroupements mixtes (chercheurs établis et nouveaux chercheurs)</li> </ul>
<b>Susciter une culture de recherche à la fin du premier cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'intégration d'étudiants de premier cycle à des projets ou à des programmations de recherche est encouragée (lorsque approprié)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'étudiants de premier cycle intégrés à des activités de recherche subventionnées</li> <li>▪ Nombre de subventions associant des étudiants de premier cycle</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des incitatifs à la recherche au premier cycle sont développés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Montant alloué au programme d'incitation à la recherche</li> </ul>

<p><b>Faciliter la conciliation étude-famille</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un groupe de travail chargé d'analyser la situation des parents-boursiers est mis sur pied</li> <li>▪ Des interventions sont menées auprès des partenaires gouvernementaux et des groupes d'intérêt</li> <li>▪ Les modalités de versement des bourses aux parents-boursiers sont modifiées (le cas échéant)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise sur pied et démarrage du groupe de travail sur la situation des parents-boursiers</li> <li>▪ Nombre et nature des modifications apportées aux modalités</li> <li>▪ Nombre et nature des interventions auprès de partenaires externes</li> </ul>
---	---	---

### Axe d'intervention 1.3 – Structuration de la recherche

Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs
<p><b>Soutenir l'approfondissement de thèmes de recherche qui nécessitent un effort concerté</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les modalités de soutien aux équipes sont revues</li> <li>▪ Un nouveau Programme de soutien aux équipes est élaboré</li> <li>▪ Le Programme des regroupements stratégiques est revu et adapté (le cas échéant)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de demandes, taux de réussite, taux de financement et montant moyen des subventions</li> <li>▪ Lancement du premier concours du nouveau Programme de soutien aux équipes</li> <li>▪ Nombre et éventail des thèmes de recherche soutenus</li> <li>▪ Nombre de chercheurs oeuvrant dans un ensemble constitué</li> <li>▪ Nombre d'équipes et de regroupements financés</li> <li>▪ Teneur du bilan des présidents de comité d'évaluation</li> </ul>
<p><b>Stimuler une culture d'innovation en recherche</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un nouveau Programme d'aide à la recherche innovante est offert</li> <li>▪ Des critères d'évaluation de la recherche innovante sont définis (problématiques émergentes, nouvelles approches méthodologiques, couplage disciplinaire, retombées théoriques et pratiques)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de demandes, taux de réussite, taux de financement et montant moyen des subventions</li> <li>▪ Lancement du premier concours du Programme</li> <li>▪ Teneur du bilan des présidents de comité d'évaluation</li> </ul>
<p><b>Identifier des stratégies d'ensemble pour soutenir la recherche-crédation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un comité sur la recherche-crédation est mis sur pied</li> <li>▪ Le concept de recherche-crédation est précisé</li> <li>▪ Les programmes dédiés à la recherche-crédation sont revus et modifiés, suivant les recommandations du comité</li> <li>▪ Des modalités de présentation des dossiers adaptées aux spécificités de la production des chercheurs-crédateurs sont adoptées</li> <li>▪ Le partenariat avec le CALQ est consolidé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de demandes, taux de réussite, taux de financement et montant moyen des subventions</li> <li>▪ Mise sur pied et démarrage du comité</li> <li>▪ Dépôt et teneur des recommandations du comité</li> <li>▪ Nombre et nature des amendements apportés aux programmes et aux modalités de présentation de dossiers</li> <li>▪ Teneur du bilan des présidents de comité d'évaluation</li> <li>▪ Nombre et nature des actions déployées auprès du CALQ ou en collaboration avec lui</li> </ul>

**Axe d'intervention 1.4 – Recherche dans les domaines d'importance stratégique**

<b>Objectifs</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateurs</b>
<b>Favoriser la concertation autour de thématiques d'importance stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'investissement du FQRSC dans le Programme des actions concertées est maintenu</li> <li>▪ Le Programme des actions concertées est promu auprès de la communauté universitaire et des partenaires</li> <li>▪ Le rôle proactif du FQRSC dans le développement de nouvelles actions concertées est intensifié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'appels d'offre lancés</li> <li>▪ Nombre de propositions de recherche reçues par appel d'offre</li> <li>▪ Taux de réussite, taux de financement et montant moyen des subventions et bourses</li> <li>▪ Nombre et type de partenaires</li> <li>▪ Montants investis par les partenaires</li> <li>▪ Pourcentage d'auto-financement des actions concertées</li> <li>▪ Taux de satisfaction des partenaires</li> <li>▪ Teneur du bilan des présidents de comité d'évaluation</li> <li>▪ Teneur du bilan des comités de pertinence</li> <li>▪ Nature et diversité des thématiques de recherche traitées par les actions concertées</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'évolution des centres affiliés universitaires (CAU) et instituts universitaires fait l'objet d'un suivi régulier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Teneur des rapports des comités de suivi</li> </ul>
<b>Appuyer la recherche s'inscrivant dans les grandes politiques gouvernementales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une stratégie de démarchage (pour associer de nouveaux partenaires gouvernementaux et autres) est développée et mise en oeuvre</li> <li>▪ Des mécanismes de veille et d'analyse des plans de recherche et des plans stratégiques des ministères et agences gouvernementales sont mis en place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre et nature des politiques gouvernementales touchées</li> <li>▪ Nombre et type des partenaires rencontrés</li> <li>▪ Nombre et type d'activités de veille, d'analyse et de démarchage</li> </ul>

**Axe d'intervention 1.5 – Diffusion, transfert et valorisation des connaissances**

<b>Objectifs</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateurs</b>
<b>Reconnaître l'importance et la spécificité des différentes formes de mise en valeur des résultats de la recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des volets de financement distincts pour la diffusion, le transfert et la valorisation des connaissances sont intégrés à l'intérieur de nos principaux programmes</li> <li>▪ Les formulaires de demandes sont modifiés afin d'inciter la présentation détaillée des stratégies de diffusion ou des plans de transfert</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proportion des montants de subvention investis dans des activités de diffusion, transfert et valorisation</li> <li>▪ Nombre de programmes intégrant les volets de financement distincts</li> <li>▪ Adoption des formulaires amendés</li> </ul>
<b>Favoriser et consolider les interfaces entre les producteurs et les utilisateurs de connaissances</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les activités de suivi dans le cadre des actions concertées font l'objet d'une évaluation</li> <li>▪ Les résultats de recherches menées dans le cadre des actions concertées sont diffusés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre et nature des activités de suivi dans le cadre des actions concertées</li> <li>▪ Nombre et diversité des participants aux activités de suivi</li> <li>▪ Nombre et nature des activités de diffusion des résultats de recherche</li> </ul>
<b>Contribuer au rayonnement de l'expertise des chercheurs québécois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des profils de chercheurs ou des résumés de recherche sont intégrés aux diverses vitrines du FQRSC</li> <li>▪ Un gabarit de résumé de résultats de recherche pour diffusion sur le site Web du FQRSC est élaboré et diffusé</li> <li>▪ La réalisation de colloques, congrès et la publication d'actes est soutenue par le FQRSC</li> <li>▪ Des moyens à mettre en œuvre pour soutenir l'internationalisation sont étudiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre et nature des contributions du FQRSC à la réalisation de colloques, de congrès et à la publication d'actes</li> <li>▪ Impact de ces colloques, congrès et publications (en terme de population touchée, nombre et nature)</li> <li>▪ Mise en ligne des profils de chercheurs et des résumés de recherche</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le FQRSC participe à l'évaluation des demandes de soutien à la préparation de congrès (programme administré par la mission RST)</li> <li>▪ Le calendrier des événements financés par le MDER est diffusé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de propositions évaluées dans les secteurs du FQRSC</li> <li>▪ Taux de réussite, taux de financement et montant moyen des allocations accordées</li> <li>▪ Mise en ligne du calendrier des événements</li> </ul>

## Axe d'intervention 1.6 – Évaluation des programmes

Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs
<b>Mettre sur pied un processus d'évaluation interne des programmes de bourse et de subvention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une politique, un calendrier et un guide d'évaluation des programmes sont élaborés</li> <li>▪ Ils sont soumis approuvés par le Conseil d'administration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Publication des documents</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le cycle d'évaluation des programmes est initié</li> <li>▪ Des outils d'évaluation sont développés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Démarrage des opérations d'évaluation</li> <li>▪ Nombre de programmes touchés par le cycle d'évaluation</li> <li>▪ Suivi de l'avancement des dossiers d'évaluation</li> <li>▪ Nombre et nature des actions entreprises dans le cadre du processus d'évaluation des programmes (élaboration de plans d'évaluation prévu, appliqué et ajusté, publication de(s) rapport(s) d'évaluation, outils conçus et appliqués)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une ressource formée en évaluation de programme est embauchée et se voit confier le mandat de mettre en place le processus d'évaluation</li> <li>▪ Le personnel chargé de la gestion des programmes du FQRSC est sensibilisé par rapport à l'évaluation des programmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Entrée en fonction d'une personne formée en évaluation</li> <li>▪ Nombre de séances de sensibilisation</li> <li>▪ Nombre et nature des participants</li> <li>▪ Satisfaction des personnes participant au processus d'évaluation et niveau d'intérêt suscité chez eux à l'égard de l'évaluation</li> </ul>
<b>Développer des indicateurs d'impact de la recherche financée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le gabarit des résumés des résultats de recherche intègre des rubriques portant spécifiquement sur les retombées théoriques et pratiques des projets de recherche</li> <li>▪ L'analyse des résumés de résultats de recherche mènent à l'élaboration d'une typologie des retombées de la recherche qui contribuent au développement d'indicateurs d'impact dans le cadre de l'évaluation des programmes</li> <li>▪ La mise sur pied de mécanismes de relance des boursiers est envisagée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en œuvre du nouveau gabarit</li> <li>▪ Nombre de résumés de recherche conformes au gabarit reçus</li> <li>▪ Nombre et diversité des éléments de la typologie (nombre et diversité des indicateurs développés dans le cadre de l'évaluation des programmes)</li> <li>▪ Étude des mécanismes possibles de relance des boursiers</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des représentants du FQRSC participent au groupe de travail sur l'analyse des impacts de la recherche (mis sur pied par la mission RST)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de réunions du groupe de travail auxquelles participent les représentants du FQRSC</li> </ul>

## **ORIENTATION 2 – Contribuer à la cohésion du système de recherche et d'innovation sociale et culturelle**

Dans l'accomplissement de son mandat, le FQRSC ne saurait fonctionner en vase clos. Membre à part entière du système québécois de recherche et d'innovation, il est un instrument au service de la communauté scientifique des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres. Le développement de liens féconds avec la communauté scientifique et ses partenaires fait partie intégrante de la mission du Fonds et est un préalable à la promotion de l'importance de la recherche et de l'innovation sociale et culturelle. À cet égard, pour la période 2002-2005, il coordonnera son action autour des trois axes suivant :

- Axe d'intervention 2.1 : La liaison avec la communauté scientifique
- Axe d'intervention 2.2 : La collaboration avec les partenaires
- Axe d'intervention 2.3 : La diffusion et la promotion

### **Axe 2.1 Liaison avec la communauté scientifique**

Le FQRSC veut être présent dans les milieux de la recherche et de l'innovation. Il souhaite être reconnu par la communauté scientifique pour la pertinence et la qualité de ses interventions au soutien de la recherche et de l'innovation sociale et culturelle. Conscient de la diversité de ses clientèles, le Fonds définit la communauté scientifique de façon large en y intégrant les chercheurs et professeurs-chercheurs ainsi que les étudiants des cycles supérieurs et les chercheurs post-doctoraux, de même que les établissements d'enseignement supérieur. Le Fonds place la qualité du service au premier rang de ses priorités et souhaite être reconnu pour son accessibilité, la disponibilité de son personnel et l'efficacité de ses processus de gestion des programmes de bourse et de subvention.

Dans une perspective d'amélioration continue, le FQRSC veut **établir une culture de consultation** avec la communauté scientifique afin d'identifier clairement ses besoins et attentes et d'y répondre de manière appropriée. On fera particulièrement appel à la consultation pour le développement de la programmation et l'amélioration des processus de gestion des programmes de bourse et de subvention. On portera également une attention particulière à la représentativité des personnes consultées, en ce qui a trait notamment à leur établissement d'origine (établissements francophones et anglophones ainsi qu'établissements situés en région, à Québec et à Montréal). Le FQRSC a aussi pour objectif de **créer un sentiment d'appartenance** de sorte que les membres de la communauté des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres s'approprient les grandes orientations et priorités du Fonds et soutiennent ses interventions.

### **Axe 2.2 Collaboration avec les partenaires**

Déjà amorcée avec succès, la concertation entre le FQRSC et les deux autres Fonds de recherche québécois se poursuivra. La consolidation des mécanismes de collaboration inter-Fonds continuera d'avoir des effets mesurables sur le degré d'harmonisation des interventions des Fonds au profit de la clientèle et de générer des économies d'échelle appréciables. Le Fonds

souhaite se positionner clairement dans son environnement et **développer des relations de collaboration et de partenariat** avec les autres intervenants du système québécois de recherche et d'innovation, notamment les acteurs politiques et associatifs, les établissements d'enseignement et de recherche, les partenaires des secteurs public, para-public et privé et les organismes d'analyse et de conseil. Le Fonds poursuivra également sa collaboration avec des intervenants fédéraux, tels que la FCI et le Programme des chaires de recherche, en maintenant sa participation au processus de sélection des projets subventionnés. L'intensification des échanges avec ses nombreux partenaires permettra au Fonds de s'intégrer à un réseau actif d'échange d'information, de participer à la formulation de problématiques conjointes et de prendre part à la mobilisation autour de thématiques d'importance stratégique.

### **Axe 2.3 Diffusion et promotion**

Partout à travers le monde, les sociétés sont confrontées à de nouveaux défis sociaux, politiques, économiques et culturels. Le Québec n'y fait pas exception. **Le FQRSC veut accroître le rayonnement de la recherche effectuée dans les domaines des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres** et faire la promotion de sa contribution à l'édification d'une véritable société du savoir. Il entend non seulement faire connaître ses réalisations, en terme de soutien à la recherche et à l'innovation, mais aussi faire valoir auprès de la collectivité les retombées bénéfiques et l'apport de l'expertise développée par les chercheurs québécois. Activités de relations publiques, publications et diffusion de résumés de projets de recherche sont au nombre des moyens que le Fonds entend mettre à profit pour témoigner de la diversité des objets de recherche et de la richesse des réalisations, voire des impacts de la recherche qu'il finance.

## ORIENTATION 2

### Contribuer à la cohésion du système de recherche et d'innovation sociale et culturelle

Axe d'intervention 2.1 – Liaison avec la communauté scientifique		
Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs
<b>Établir une culture de consultation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Des mécanismes permettant d'évaluer les besoins et les attentes de la communauté scientifique sont mis en place</li><li>La communauté est informée des orientations et des développements apportés à la programmation (avant leur adoption)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Nombre, nature et fréquence des mécanismes de consultations auprès de la communauté</li><li>Nombre et éventail des participants rejoins par les mécanismes de consultation</li></ul>
<b>Susciter un sentiment d'appartenance</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Une stratégie de présence et de visibilité du FQRSC est adoptée et implantée</li><li>Une nouvelle signature visuelle qui affirme la place des 13 domaines est adoptée</li><li>La lettre de la présidente-directrice générale est publiée régulièrement</li><li>Le profil de fréquentation des programmes par domaine fait l'objet d'un suivi régulier</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Nombre, nature et fréquence des activités de représentation</li><li>Nombre et proportion d'outils promotionnels intégrant le nouveau visuel</li><li>Nombre et fréquence de publication de la <i>lettre de la pdg</i></li><li>Taux de fréquentation des programmes du FQRSC par domaines (spécifiquement au niveau des demandes)</li></ul>

## Axe d'intervention 2.2 – Collaboration avec les partenaires

Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs
<b>Développer des relations de collaboration et de partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les mécanismes de collaboration inter-Fonds sont consolidés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et nature des activités de collaboration</li> <li>Teneur du rapport d'activité du Comité des présidents-directeurs généraux des Fonds de recherche québécois</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les consultations avec les partenaires des secteurs public, para-public et privé et avec les représentants des groupes d'intérêt sont intensifiées</li> <li>Des événements rassemblant des chercheurs et des partenaires sont organisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre, nature et fréquence des activités de consultations avec les partenaires</li> <li>Nombre et éventail des participants aux activités</li> <li>Nombre et nature des événements tenus et prévus</li> <li>Nombre et éventail des participants aux événements</li> </ul>

## Axe d'intervention 2.3 – Diffusion et promotion

Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs
<b>Accroître le rayonnement de la recherche en sciences sociales, en sciences humaines, en arts et en lettres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un plan de communication est élaboré</li> <li>Un nouveau site Web est développé</li> <li>Une vitrine des activités de recherche financées par le FQRSC est diffusée sur le web</li> <li>Le FQRSC participe à des forum portant sur l'organisation et la promotion de la recherche</li> <li>Un Bulletin sur l'innovation sociale et culturelle est publié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et nature des actions visant à accroître le rayonnement de la recherche en SSHAL</li> <li>Adoption du Plan de communication</li> <li>Mise en ligne du nouveau site Web</li> <li>Profil de fréquentation du site Web</li> <li>Mise en ligne de la rubrique recherche</li> <li>Nombre et éventail des activités de relations publiques</li> <li>Tirage et nombre d'éditions du Bulletin</li> </ul>

### **ORIENTATION 3 – Promouvoir l'intégrité du processus d'évaluation par les pairs et l'éthique de la recherche**

Les questions d'ordre éthique sont de plus en plus présentes dans l'environnement de la recherche et de l'innovation. Un organisme comme le FQRSC ne peut faire fi de ces questionnements. Sur le plan de l'éthique et de l'intégrité scientifique, le Fonds a ciblé deux grands axes d'intervention :

- Axe d'intervention 3.1 : L'intégrité du processus d'évaluation par les pairs
- Axe d'intervention 3.2 : L'éthique de la recherche

#### **Axe 3.1 Intégrité du processus d'évaluation par les pairs**

Attribuer au mérite des fonds publics de recherche place la question de l'évaluation par les pairs au cœur de la mission du FQRSC. Le FQRSC doit pouvoir assurer la population québécoise et la communauté scientifique que les fonds publics qui lui sont confiés sont, non seulement utilisés conformément aux normes et aux pratiques les plus exigeantes sur le plan de la reddition de compte, mais aussi que l'attribution des bourses et des subventions résulte d'un processus d'évaluation dont l'intégrité est irréprochable. À cet égard, **le Fonds s'est donné comme objectif d'assurer le maintien de l'intégrité et l'amélioration continue du processus d'évaluation des demandes**, en maintenant les plus hauts niveaux de rigueur et de transparence. Le FQRSC entend soumettre son processus d'évaluation à une étude en profondeur. On cherchera notamment à accélérer le processus de recrutement des évaluateurs, à offrir un meilleur encadrement aux membres et présidents des comités d'évaluation et à identifier des mesures qui pourraient contribuer à éviter la saturation du système d'évaluation par les pairs. De plus, les grilles d'évaluation seront revues et éventuellement améliorées, pour s'assurer que les critères d'évaluation rendent bien compte des objectifs propres à chacun des programmes. On cherchera un juste équilibre entre le niveau de détails des critères d'évaluation et leur capacité à rendre justice à la diversité des types de projets et des profils de chercheurs.

#### **Axe 3.2 Éthique de la recherche**

Le FQRSC entend contribuer à sensibiliser les membres de la communauté scientifique à l'importance des enjeux éthiques et fournir des repères supplémentaires aux comités d'éthique de la recherche. **Son objectif est de favoriser la prise en charge des enjeux éthiques par les membres de la communauté scientifique, les décideurs et le grand public.** En analysant les enjeux éthiques de la recherche, tant en sciences sociales, qu'en sciences humaines, en arts et en lettres, le FQRSC entend aider l'ensemble de la communauté scientifique à se doter de balises qui puissent s'adapter au contexte particulier de la recherche dans les domaines liés à la société et à la culture. Les enjeux concernant le consentement éclairé et la confidentialité dans le contexte de la recherche sociale feront l'objet d'un premier document d'orientation dans le prolongement des travaux du CQRS. La réflexion en matière d'éthique sera élargie à d'autres enjeux et à l'ensemble des grands secteurs de recherche que le Fonds soutient afin de répondre aux besoins particuliers des disciplines des sciences humaines, des arts et des lettres.

### **ORIENTATION 3**

#### **Promouvoir l'intégrité du processus d'évaluation par les pairs et l'éthique de la recherche**

<b>Axe d'intervention 3.1 – Intégrité du processus d'évaluation par les pairs</b>		
<b>Objectifs</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateurs</b>
<b>Assurer le maintien de l'intégrité et l'amélioration continue du processus d'évaluation par les pairs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les processus d'évaluation des demandes font l'objet d'un examen approfondi (réingénierie)</li><li>▪ Les critères, les modalités d'évaluation des demandes et les modalités de rétroaction aux demandeurs sont revus</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Nombre et nature des modifications apportées au processus d'évaluation</li><li>▪ Nature des recommandations découlant de la réingénierie des processus d'évaluation</li><li>▪ Nombre et motifs des demandes d'information</li><li>▪ Profil des dossiers refusés par domaine et par programme</li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les guides à l'intention des membres des comités de sélection sont revus</li><li>▪ L'encadrement des présidents des comités de sélection est amélioré</li><li>▪ Des sessions d'orientation pour les membres des comités d'évaluation sont organisées</li><li>▪ Les travaux des comités d'évaluation font l'objet d'un suivi annuel</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Publication des guides révisés</li><li>▪ Nombre et nature des sessions d'orientation</li><li>▪ Nombre et éventail des participants</li><li>▪ Taux de rétention des membres et présidents des comités d'évaluation</li><li>▪ Teneur du bilan des présidents des comités d'évaluation</li></ul>

## Axe d'intervention 3.2 – Éthique de la recherche

Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs
<p><b>Favoriser la prise en charge des enjeux éthiques par les membres de la communauté scientifique, les décideurs et le grand public</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un comité du CA sur l'éthique et l'intégrité scientifique est mis sur pied</li> <li>▪ Le document d'<i>Orientations en matière d'éthique de la recherche sociale</i> est publié et diffusé</li> <li>▪ Un plan d'action en matière d'éthique est adopté</li> <li>▪ Des consultations sur les enjeux éthiques dans les domaines des sciences humaines, des arts et des lettres sont organisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre et nature des actions prises pour favoriser le développement de l'éthique en recherche</li> <li>▪ Mise sur pied et démarrage du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique</li> <li>▪ Mise en ligne du document d'orientation</li> <li>▪ Adoption du plan d'action</li> <li>▪ Nombre et nature des activités de consultations</li> <li>▪ Nombre et éventail des personnes ou groupes consultés</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les chercheurs dont le projet nécessite un certificat d'éthique sont tenus de rendre compte des aspects éthiques de leur projet de recherche dans le cadre de leur rapport final</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre et fréquence des demandes de certificat formulées par les comités</li> <li>▪ Teneur des rapports des chercheurs en ce qui a trait aux aspects éthiques de leur projet de recherche</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des représentants du FQRSC contribuent au comité de suivi sur l'éthique du MSSS</li> <li>▪ Des représentants du FQRSC collaborent au groupe de travail responsable de la révision de l'<i>Énoncé des trois Conseils fédéraux en matière d'éthique de la recherche</i></li> <li>▪ Les travaux de groupe de travail sur l'article 21 du Code civil du Québec se poursuivent</li> <li>▪ Le FQRSC contribue à la formation et à la sensibilisation des chercheurs face aux enjeux éthiques en soutenant la réalisation de colloques, congrès ou autres activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de réunions de travail avec les partenaires</li> <li>▪ Dépôt du rapport du groupe de travail sur l'article 21 du Code civil du Québec</li> </ul>

## **ORIENTATION 4 – Offrir une structure organisationnelle efficace et transparente**

La réalisation de la mission du FQRSC nécessite la mise en place d'une structure organisationnelle qui soit à la fois efficace et conviviale pour ses clientèles et partenaires. Celle-ci doit permettre au Fonds d'atteindre ses objectifs en utilisant ses ressources de façon optimale. Afin d'y parvenir, le FQRSC entend cibler les deux axes d'intervention suivant :

- Axe d'intervention 4.1 : Les affaires corporatives
- Axe d'intervention 4.2 : La gestion des ressources

### **Axe 4.1 Affaires corporatives**

Le FQRSC procédera à un monitoring constant de son environnement afin d'identifier les intervenants-clés et d'adapter ses interventions. Le FQRSC effectuera une veille stratégique des développements pouvant survenir dans les domaines de la recherche et de l'innovation sociale et culturelle au Québec, au Canada et à l'étranger. Il portera une attention particulière à l'analyse de l'évolution des initiatives du gouvernement fédéral en ce qui a trait au financement de la recherche en sciences sociales, en sciences humaines, en arts et en lettres. Les activités de veille et de planification aideront les membres de la direction à identifier et à déployer leurs priorités d'action et leur fourniront des éléments de contexte nécessaires à **une gestion responsable et stratégique des fonds publics**. L'élaboration et la mise à jour annuelle du Plan stratégique 2002-2005 facilitera l'imputabilité organisationnelle, tandis que la préparation des rapports annuels de gestion permettra de faire le point sur l'état d'avancement des priorités organisationnelles dans une perspective de reddition de compte. De plus, la période 2002-2005 permettra de consolider les actions déjà entreprises dans le but de **veiller au fonctionnement optimal du Conseil d'administration** et d'achever le travail de **modernisation des politiques internes**.

### **Axe 4.2 Gestion des ressources**

Au plan des ressources humaines, l'année 2001-2002 aura été marquée par l'intégration d'une partie du personnel du FQRSC et du FQRNT dans les services communs et par une phase intensive de recrutement. Le FQRSC arrive maintenant à une nouvelle étape au cours de laquelle il entend **favoriser le développement organisationnel et l'utilisation optimale de ses ressources humaines**, notamment en ce qui a trait au développement des compétences et à la formation de son personnel. À l'interface de la gestion des ressources financières, matérielles et informatiques, le FQRSC innove avec une série de projets visant à **assurer la qualité et la convivialité de la prestation des services à sa clientèle**. Des politiques, des moyens de contrôle interne, des mécanismes de suivi financier et particulièrement l'implantation d'un extranet de la gestion financière des subventions et des bourses sont au nombre des actions qu'il entend privilégier. De plus, avec la contribution de ses ressources informationnelles et informatiques, le Fonds **élaborera des outils de connaissance et de suivi du système québécois de recherche et d'innovation**, dont le portail CANTOR, la Carte des compétences et le CV canadien. L'ensemble des services communs contribueront également à mettre sur pied des mécanismes efficaces en appui aux activités de suivi, d'évaluation et de reddition de compte.

## ORIENTATION 4

### Offrir une structure organisationnelle efficace et transparente

Axe d'intervention 4.1 – Affaires corporatives		
Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs
Assurer une gestion responsable et stratégique des fonds publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une veille stratégique et une analyse constante de l'environnement de la recherche est effectuée</li> <li>Une mise à jour périodique de la planification stratégique est effectuée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre, nature et fréquence des activités de veille et de planification stratégique</li> <li>Adoption par le CA, dépôt au gouvernement et approbation des documents par le Conseil du Trésor</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un processus interne de suivi et de reddition de compte est implanté</li> <li>Les coûts de gestion font l'objet d'un suivi constant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre, nature et fréquence des activités de suivi des coûts de gestion</li> <li>Comparaison des coûts de gestion avec des organismes similaires</li> </ul>
Veiller au fonctionnement optimal du conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des recommandations de nominations sont formulées au gouvernement (au besoin) afin d'assurer la représentativité du conseil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Représentativité des membres du CA (secteurs, carte universitaire)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le conseil d'administration est doté d'une structure de comités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de comités statutaires et <i>ad hoc</i> créés</li> <li>Nombre de réunions prévues et tenues</li> <li>Nombre et teneur des recommandations et nature du suivi effectué par le CA</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des documents de mise en contexte, d'éléments d'information et d'analyse stratégique sont rédigés et distribués aux membres du CA</li> <li>Le mode de fonctionnement du CA fait l'objet d'une appréciation périodique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et nature des documents transmis au CA</li> <li>Niveau de satisfaction des membres du CA à l'égard des documents transmis (utilité et lisibilité des documents)</li> <li>Teneur du bilan d'appréciation</li> </ul>
Moderniser les politiques internes et en assurer la promotion	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Déclaration de services aux citoyens fait l'objet d'une mise à jour régulière</li> <li>Les objectifs de qualité des services sont revus périodiquement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en ligne des documents sur le site Web</li> <li>Nombre et traitement des plaintes relatives à la qualité des services</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les documents de politiques internes (Règlement de régie interne, Code d'éthique et de déontologie pour les administrateurs, Code d'éthique et de déontologie pour le personnel du Fonds et Politique linguistique) sont produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption et publication des documents</li> <li>Nombre et nature des modifications apportées aux documents</li> <li>Périodicité des révisions</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Plan d'action en gestion de la propriété intellectuelle (PI) est diffusé et mis en oeuvre</li> <li>Une Foire aux questions sur la PI est intégrée au site Web</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et teneur des activités de promotion du Plan d'action</li> <li>amendement de l'engagement du chercheur</li> <li>mise en ligne de la Foire aux questions sur la PI</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un Comité de protection des renseignements personnels est instauré</li> <li>▪ Les employés sont formés quant à la protection des renseignements personnels</li> <li>▪ Les demandes d'accès à l'information sont traitées conformément à la Loi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise sur pied et démarrage du Comité</li> <li>▪ Pourcentage des effectifs ayant assisté à la formation</li> <li>▪ Nombre de demandes d'information ou de plaintes formelles reçues et traitées relatives à la protection des renseignements personnels et à l'accès à l'information</li> </ul>
--	--	---

## Axe d'intervention 4.2 – Gestion des ressources

Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs
<b>Favoriser le développement organisationnel et l'utilisation optimale des ressources humaines</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les services communs au FQRSC et au FQRNT sont en opération</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'ETC partagés</li> <li>▪ Nombre de comités communs</li> <li>▪ Nombre d'outils de gestion communs</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les plans d'effectifs font l'objet d'une révision annuelle</li> <li>▪ Le calibrage des postes et des descriptions de tâches fait l'objet d'une révision annuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pourcentage des postes comblés</li> <li>▪ Adoption d'un organigramme fonctionnel</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une procédure d'accueil et un programme d'aide aux employés sont implantés</li> <li>▪ Des mécanismes favorisant la communication interne sont développés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Taux de recrutement et de rétention</li> <li>▪ Nombre et diversité des mécanismes instaurés</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un plan de formation est élaboré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre et diversité des formations</li> <li>▪ Nombre d'employés participant</li> <li>▪ Pourcentage de la masse salariale investie en formation</li> <li>▪ Temps-personne consacrée à la formation</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les conventions collectives sont négociées et signées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Durée des négociations</li> <li>▪ Signature et approbation gouvernementale des conventions</li> </ul>
<b>Assurer la qualité et la convivialité de la prestation des services à la clientèle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des politiques, des moyens de contrôle, des mécanismes de suivi financier et des outils de gestion sont développés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réduction du délai de traitement des dossiers administratifs</li> <li>▪ Degré de convivialité des outils de gestion financière implantés pour la clientèle</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un extranet de la gestion financière des subventions et des bourses est implanté</li> <li>▪ La sécurité du réseau et des données corporatives est assurée</li> <li>▪ Un centre d'appels est mis en place</li> <li>▪ La mise en commun des environnements technologiques est consolidée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de pannes de réseau</li> <li>▪ Délai de traitement des pannes de réseau et nombre de jours d'interruption de service</li> <li>▪ Nombre de failles de sécurité détectées selon l'audit de sécurité</li> <li>▪ Centre d'appel opérationnel</li> <li>▪ Nombre d'appels acheminés au centre</li> <li>▪ Nombre et traitement des demandes d'aide technique par les usagers</li> <li>▪ Taux de satisfaction de la clientèle relative à l'extranet</li> </ul>

<b>Élaborer des outils de connaissance et de suivi du système québécois de recherche et d'innovation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des employés des services communs participent aux travaux de contenu relatifs au système informationnel CANTOR, au CV canadien et à la Carte des compétences</li> <li>▪ Ils participent à l'élaboration, à la validation et à l'implantation d'une nouvelle classification des activités de recherche</li> <li>▪ Ils collaborent avec l'Observatoire réseau du système d'innovation québécois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre et nature des outils d'intervention et de suivi développés</li> <li>▪ Périodicité de leur révision</li> <li>▪ Niveau d'avancement des projets et calendrier d'implantation des différentes composantes des projets</li> <li>▪ Nombre et nature des interventions du personnel du FQRSC dans la réalisation des projets</li> <li>▪ Nombre de personnes-ressources engagées dans le développement des projets</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une Banque d'adresses corporatives et une Banque d'experts sont mises en place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Volume et fréquence d'utilisation</li> <li>▪ Taux de satisfaction des usagers</li> </ul>

